

Chapitre 1

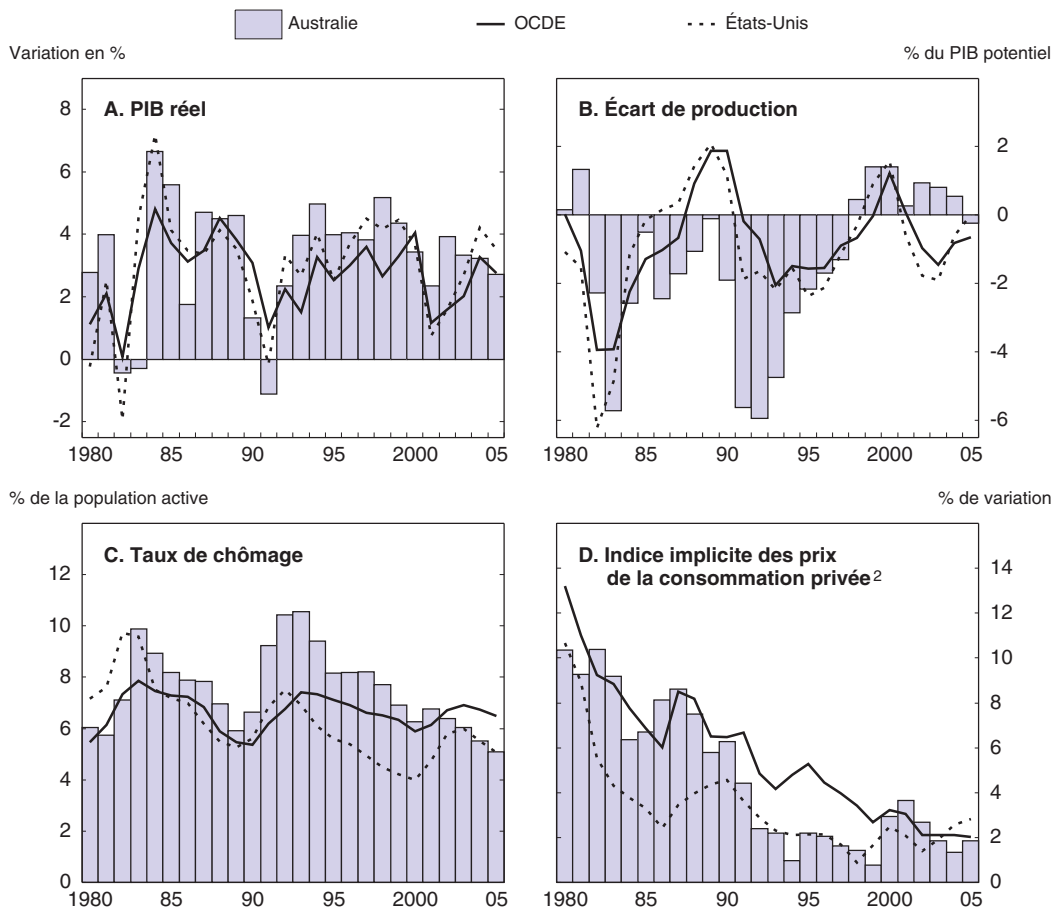
Le défi à court terme : gérer les fortes fluctuations des prix des matières premières

Le principal défi à court terme sera de préserver la stabilité macroéconomique face à l'envolée des prix des produits de base qui s'est traduite par une hausse des termes de l'échange d'environ 30 % au cours des trois dernières années. Le récent durcissement monétaire rendu nécessaire par la relative faiblesse de la croissance de la production doit être replacé dans le contexte d'une forte progression du revenu due à la hausse des termes de l'échange et des effets qu'il est logique d'en attendre sur la dépense. La vigueur exceptionnelle des recettes fiscales, à la faveur du boom des produits de base, amène aussi à s'interroger sur le niveau où doit être placée la barre des objectifs budgétaires à court terme. Les réductions d'impôts décidées il y a peu sont également examinées en regard des recommandations formulées dans la précédente Étude et dans une étude récente comparant le système fiscal australien à celui d'autres pays de l'OCDE.

Performance macroéconomique récente

La croissance est restée vigoureuse depuis 2000, la production restant voisine de son potentiel estimé (graphique 1.1, parties A et B) en dépit du ralentissement de l'activité mondiale au début des années 2000, d'une forte sécheresse et, plus récemment, de la fin de l'emballement des prix du logement.

Graphique 1.1. Principaux indicateurs dans une perspective à long terme et internationale¹



1. Données provisoires pour 2005.

2. Le total OCDE ne tient pas compte des pays à forte inflation.

Source : OCDE, bases de données des Perspectives économiques, n° 79 et des Comptes nationaux, juillet.

L'envolée des prix des produits de base joue un rôle moteur

À l'heure actuelle, le principal moteur de l'activité économique est la hausse mondiale des prix des matières premières minérales dont l'Australie est un exportateur de premier plan (tableau 1.1 et graphique 1.2). La bonne tenue des bénéfices tirés de l'activité minière a soutenu le secteur des entreprises et stimulé l'investissement productif. Le secteur minier représente environ 4 % du PIB, mais du fait de son intensité capitalistique seulement quelque 1¼ pour cent de l'emploi total, une part supplémentaire de 5 % du PIB étant à mettre à l'actif des branches manufacturières de transformation des ressources minérales (Grant et al., 2005). Les exportations de matières premières ont compté pour plus de 40 % de la valeur des exportations totales en 2005, même si la récente croissance du volume des exportations, bridée notamment par l'engorgement des infrastructures, a été décevante (chapitre 4).

Tableau 1.1. **L'Australie est un producteur important de métaux et de ressources minérales**

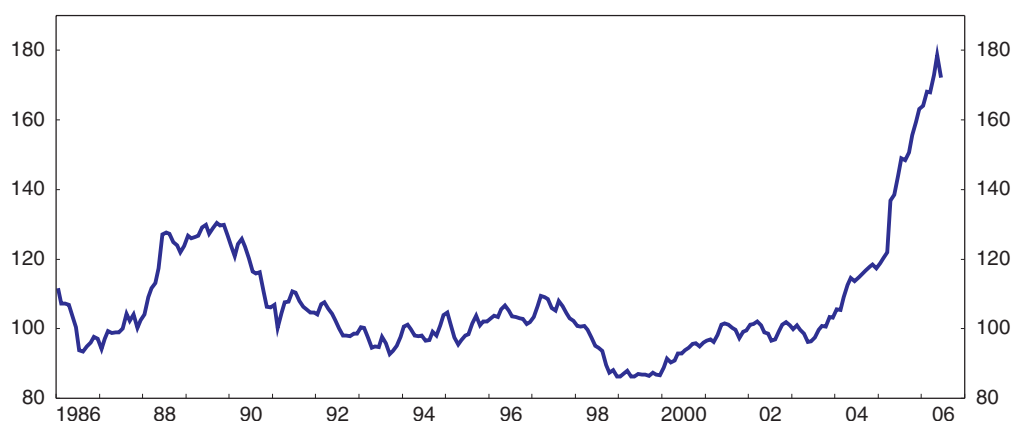
Classement parmi tous les pays

	Comme exportateur	Comme producteur	Réserves
Or	3 ^e	5 ^e	2 ^e
Minerai de fer	1 ^{er}	3 ^e	3 ^e
Bauxite	..	1 ^{er}	1 ^{er}
Charbon	1 ^{er}	5 ^e	6 ^e
Uranium	2 ^e	2 ^e	1 ^{er}
Nickel	2 ^e	2 ^e	1 ^{er}

Source : Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics (ABARE) cité dans Grant et al. (2005), « Mining and Commodities Exports », *Economic Roundup*, printemps, The Treasury, Australian Government, Canberra.

Graphique 1.2. **Envolée des prix des matières premières**

Indice (DTS) pour tous les produits, 2001/02 = 100

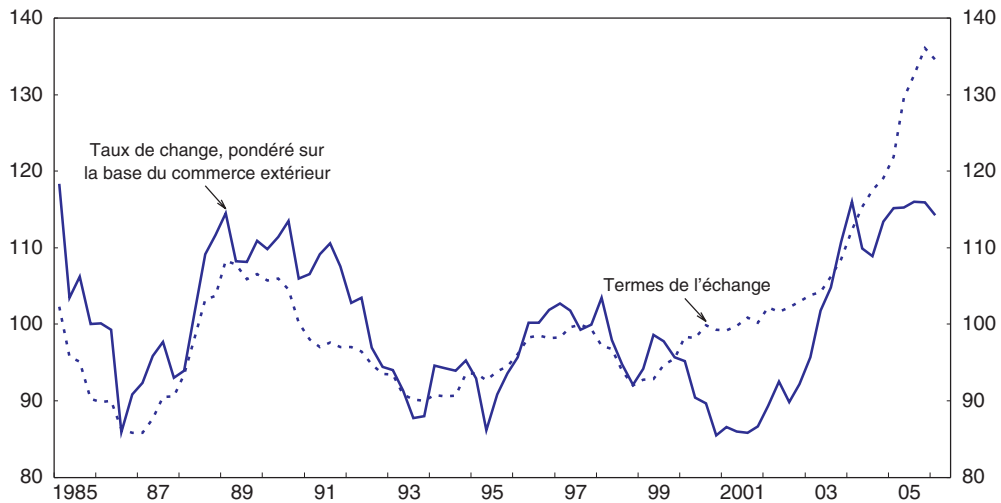


Source : Reserve Bank of Australia.

Les effets de l'envolée des prix des matières premières vont bien au-delà de l'impact immédiat sur le secteur des ressources naturelles. Les termes de l'échange se sont encore améliorés, pour atteindre leur plus haut niveau depuis 32 ans (graphique 1.3), ce qui se traduit par un écart sensible entre le PIB réel et la croissance du revenu intérieur brut réel : dans l'année qui a précédé le dernier trimestre de 2005, ils se sont établis respectivement à

Graphique 1.3. **Taux de change réel et termes de l'échange**

Indice, moyenne de la période = 100

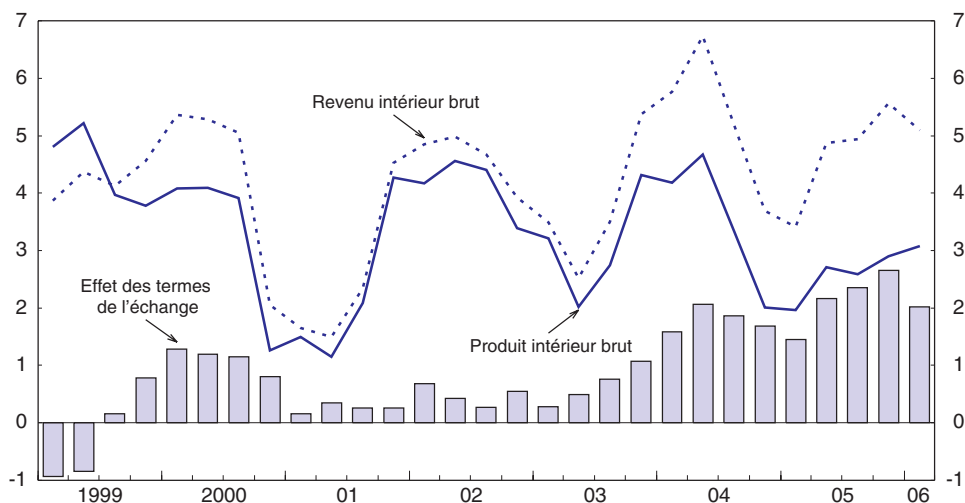


Source : Reserve Bank of Australia et OCDE, base de données des Perspectives économiques, n° 79.

2.9 % et 5.6 % (graphique 1.4). Cet écart a son importance dans l'évaluation de l'orientation de la politique monétaire et de l'action budgétaire sous-jacente, comme le montre l'analyse ci-après. Pour une part, la progression du revenu profite aux investisseurs étrangers, compte tenu de l'ampleur des participations qu'ils détiennent dans le secteur des ressources naturelles¹, mais ses retombées se font surtout sentir au plan intérieur, par un accroissement de la dépense et de la production. Parallèlement à l'amélioration des termes de l'échange, le taux de change s'est également apprécié, dans de moindres proportions toutefois qu'on aurait pu s'y attendre au vu de l'évolution antérieure de la relation entre les deux variables (graphique 1.3). La baisse de la compétitivité due à l'appréciation du taux de

Graphique 1.4. **La croissance du revenu réel dépasse celle de la production réelle**

Pourcentage de variation en glissement annuel



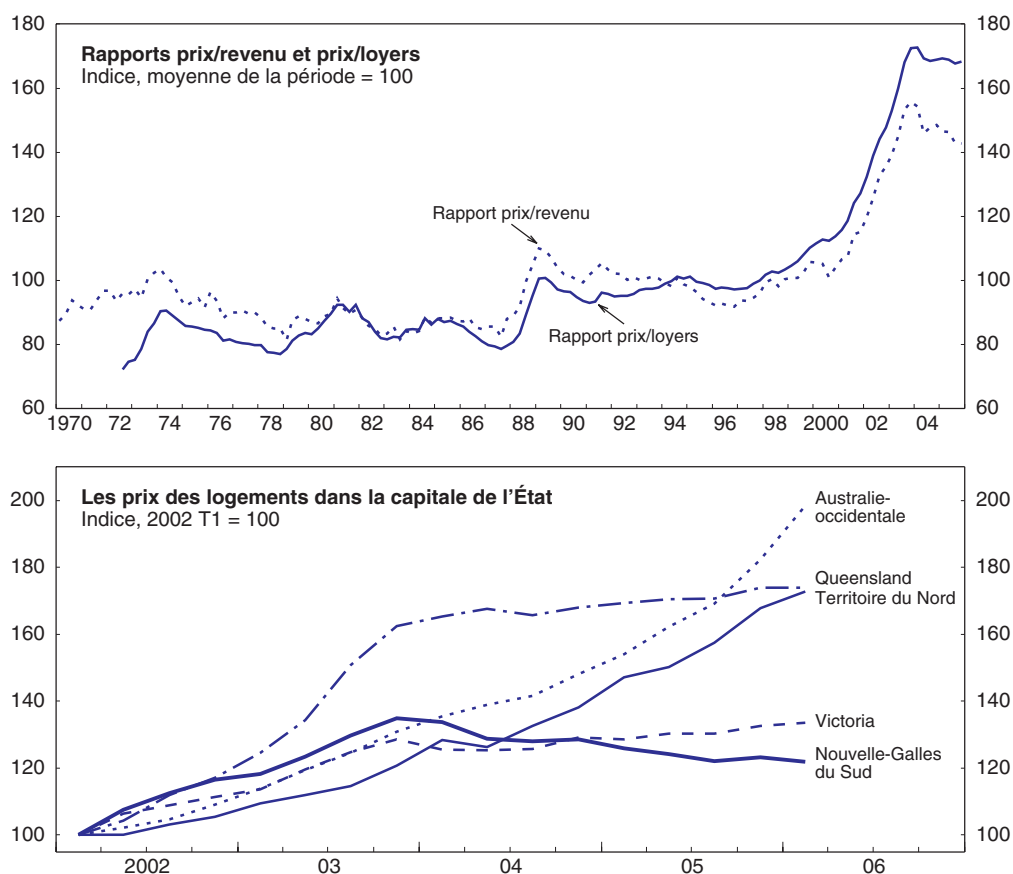
Source : ABS (2006), Australian National Accounts : National Income, Expenditure and Product (cat. n° 5206.0).

change a freiné la croissance du volume des exportations autres que les ressources naturelles, même si les taux élevés d'utilisation des capacités ne sont pas non plus étrangers à une relative canalisation de la production vers le marché intérieur. L'appréciation du taux de change s'est également traduite par une progression du revenu réel du fait de la baisse des prix à l'importation, ce qui a dopé la consommation et l'investissement.

Mais la fin de l'envolée des prix du logement joue comme un frein

La hausse des cours des produits de base s'est accélérée au moment même où les dépenses de consommation ralentissaient à la suite de l'accalmie observée sur le marché du logement fin 2003 (graphique 1.5, partie supérieure). La décélération prononcée de la valeur du patrimoine immobilier et la modération ultérieure de la croissance de la consommation ont entraîné un redressement du taux d'épargne des ménages, devenu négatif au début de l'année 2002 et descendu jusqu'à $-4\frac{1}{2}$ pour cent début 2004 pour remonter à -2% fin 2005. Pourtant, du fait de la forte croissance du revenu réel, le ralentissement de la consommation est resté comparativement modeste. En outre, le risque d'une forte chute des prix de l'immobilier résidentiel à ce stade semble faible, même en cas de nouvelle hausse substantielle des taux d'intérêt (OCDE, 2006).

Graphique 1.5. **L'envolée des prix des logements s'est achevée en douceur**



Source : ABS (2006), *House Price Indexes : Eight Capital Cities* (cat. n° 6416.0) et calculs de l'OCDE.

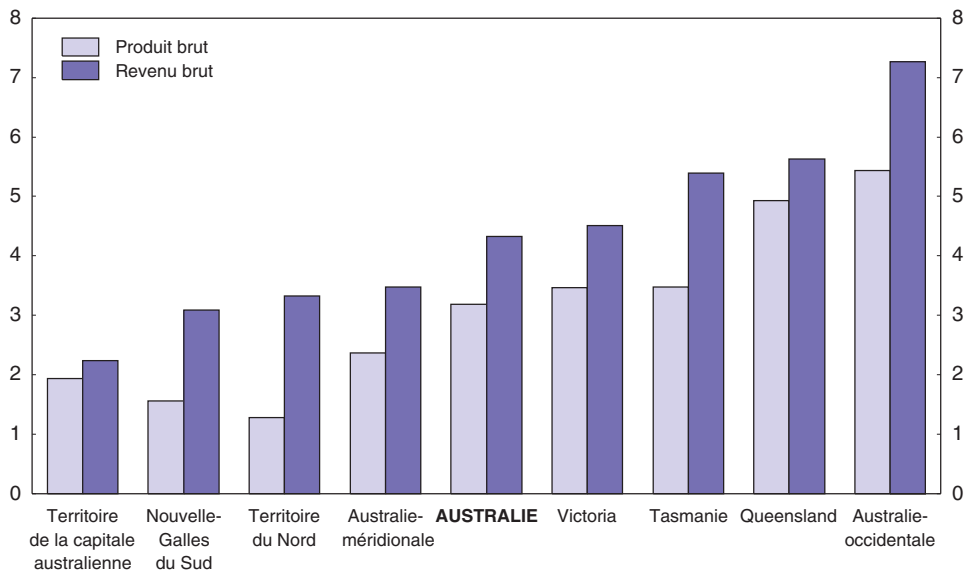
Les disparités régionales, quoique prononcées, ne sont pas sans précédent

Les effets des deux chocs évoqués ci-dessus (prix des matières premières et du logement) sont surtout visibles à l'échelon régional (graphique 1.6). La croissance est particulièrement soutenue dans les États où se trouve concentrée l'activité minière, à savoir l'Australie occidentale et le Queensland, notamment le premier, où le marché du logement n'a pas subi de ralentissement. À l'inverse, les États où l'activité minière est minimale, et où les prix du logement sont les plus faibles (Nouvelle-Galles-du-Sud) (graphique 1.5, partie inférieure) ou bien qui abritent la plus forte concentration d'entreprises manufacturières (Victoria et Australie méridionale), enregistrent une croissance plus lente. La fin de l'envolée des prix dans le secteur immobilier résidentiel freine l'activité dans la majeure partie de la Nouvelle-Galles-du-Sud, où les prix des logements ont chuté et où le petit nombre de permis d'investissement résidentiel donne à penser que l'investissement dans le logement ne se redressera pas de sitôt.

Dans une perspective historique, ces disparités régionales ne sont toutefois pas si prononcées. La dispersion du taux annuel de croissance du produit brut des États a certes été nettement plus marquée ces dernières années qu'elle ne l'avait été en moyenne au cours de la décennie précédente, mais elle est sensiblement moindre qu'à certaines périodes des années 80, et surtout qu'au moment de la forte détérioration des termes de l'échange du début des années 70 (RBA, 2006). De surcroît, les tensions inflationnistes auxquelles ont pu donner lieu ces disparités de croissance ont jusqu'ici été limitées, notamment si l'on compare la situation actuelle avec les années 70, lorsque la forte hausse des termes de l'échange et les tensions salariales dans les secteurs exposés qui en avaient résulté avaient vite dégénéré en une inflation globale (Gruen, 2006a). De fait, il est encourageant de constater que l'inflation salariale est restée modeste, tandis que le taux d'activité dans les États riches en ressources naturelles a fortement augmenté, en partie sous l'effet des courants

Graphique 1.6. Disparités régionales en matière de croissance

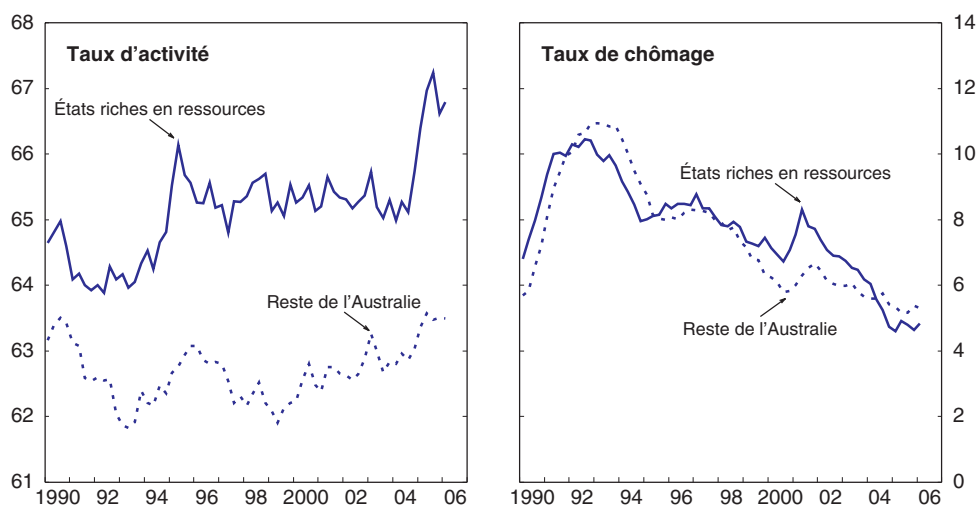
Variation moyenne du revenu brut réel des États et du produit brut réel des États (pourcentage annuel), 2001/02 à 2004/05



Source : ABS (2005), *Australian National Accounts : State Accounts* (cat. n° 5220.0).

Graphique 1.7. Évolution du marché du travail dans les États riches en ressources et dans le reste de l'Australie

En pourcentage



Source : The Treasury, Australian Government.

migratoires entre États (graphique 1.7). À l'échelon national, le taux de chômage s'est stabilisé depuis la fin 2004 aux environs de 5 %, soit son plus bas niveau depuis le milieu des années 70 (graphique 1.1, partie C), qui est proche des estimations du taux de chômage structurel. Les enquêtes semblent indiquer que le taux d'utilisation des capacités s'est hissé à des sommets historiques et, par ailleurs, que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée a exercé un effet de freinage plus prononcé sur la production.

Politique monétaire

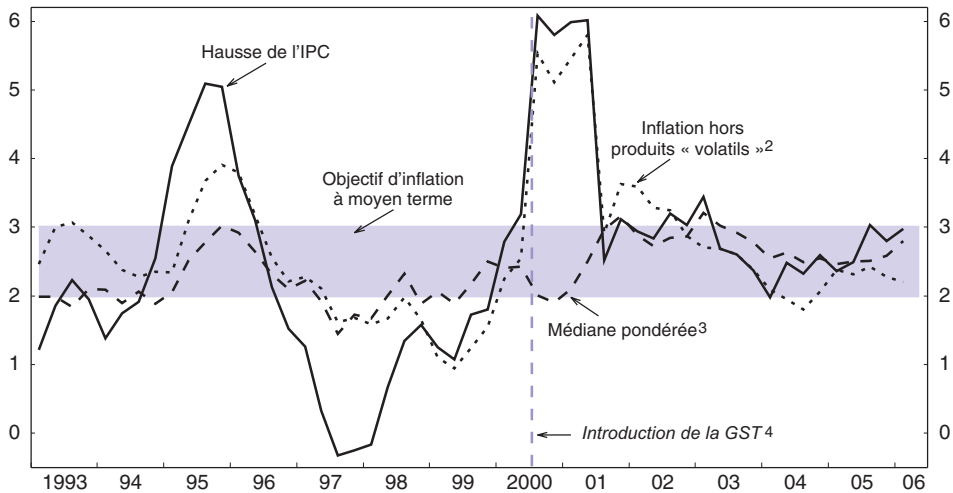
Dans l'actuel contexte de reprise mondiale, la Reserve Bank a commencé à relever ses taux d'intérêt plus tôt que la plupart des autres banques centrales, portant son taux au jour le jour de 4.25 % début mai 2002 à 5.25 % fin 2003, puis l'augmentant de nouveau de $\frac{1}{4}$ de point en mars 2005 et, dernièrement, en mai 2006. Au cours de cette période, l'inflation globale mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) est sortie de la fourchette de 2-3 % retenue comme objectif pour la période allant de la fin 2002 au début 2003 (graphique 1.8) ce qui, dans la mesure où l'objectif est défini en fonction d'une moyenne à moyen terme (encadré 1.1), n'était pas incompatible avec les objectifs de la politique monétaire.

L'inflation a fluctué autour du point central de la fourchette pendant la plus grande partie de 2004 et le premier semestre de 2005. Pendant cette période, la vigueur de la demande intérieure et la pression croissante des coûts de main-d'œuvre ont été compensées par la baisse des prix à l'importation résultant de la forte appréciation du taux de change en 2002 et 2003 : la Reserve Bank a noté que cette appréciation a eu sur l'inflation un effet plus limité qu'on aurait pu le penser compte tenu des effets observés dans le passé. Depuis, l'inflation globale mesurée par l'IPC s'est rapprochée du haut de la fourchette, atteignant 3.0 % en glissement annuel en mars 2006. Sous l'effet de la hausse des cours mondiaux du pétrole, les prix des carburants automobiles ont fortement contribué à la poussée récente de l'inflation.

Il n'y a pas d'indicateur unique de l'inflation en Australie, et la Banque de réserve suit l'évolution d'indices partiels (IPC hors certaines composantes particulièrement instables –

Graphique 1.8. Inflation globale et sous-jacente¹

En pourcentage



1. Jusqu'à la fin de 1998 l'objectif d'inflation était le « taux tendanciel d'inflation du Trésor » ; à partir de cette date l'objectif d'inflation est exprimé en fonction de l'indice global des prix à la consommation (IPC).
2. Les produits « volatils » sont les fruits et légumes ainsi que les carburants automobiles.
3. Médiane pondérée basée sur les variations de prix trimestriels corrigées des variations saisonnières, hors effets fiscaux.
4. Le bond d'inflation en 2000/01 résulte de l'introduction de la Goods and Services Tax (GST, taxe sur les biens et services) en juillet 2000 au taux de 10 %.

Source : ABS (2006), *Consumer Price Index, Australia* (cat. n° 6401.0) et Reserve Bank of Australia.

généralement les prix des fruits et légumes et des carburants automobiles – par exemple), ainsi que celle de ses propres indices statistiques (médiane pondérée et moyenne tronquée). D'après les indices partiels, l'inflation reste faible, l'IPC hors composantes instables s'étant établi à 2.2 % en mars 2006. En revanche, les mesures de l'inflation sous-jacente établies par la banque centrale, calculées par médiane pondérée et par moyenne tronquée, mettent en évidence un déplacement vers la moitié supérieure de la fourchette-objectif en mars 2006 et une augmentation un peu plus soutenue que la banque ne l'avait prévu². Globalement, la banque estime que l'inflation sous-jacente a été de l'ordre de 2¾ pour cent. Le moindre poids accordé aux indices partiels cadre avec l'idée que la mondialisation n'a pas donné lieu seulement à une flambée des prix du pétrole, mais aussi à un infléchissement durable vers le haut, tout en poussant à la baisse toute une série de biens manufacturés d'importation (King, 2006). Dans cette perspective, l'écart entre l'inflation globale et les indices d'inflation partiels tient au fait que ces derniers excluent un aspect de la montée en puissance de la Chine (son effet sur les prix du pétrole) mais pas certains autres effets (sur les produits manufacturés).

La déclaration accompagnant l'augmentation des taux directeurs en mai a indiqué que la Reserve Bank accordait moins de poids à la faiblesse relative de la croissance enregistrée pendant la plus grande partie de 2004 et 2005 qu'à la forte croissance du revenu réel, au dynamisme de l'économie mondiale et à son impact futur sur le revenu et la dépense, ainsi qu'aux signes d'une reprise de la croissance du crédit aux ménages. De fait, les chiffres publiés après la décision tendent à légitimer ce durcissement : le PIB a augmenté de 0.9 % au premier trimestre 2006 par rapport au trimestre précédent, ce qui, du fait des révisions en hausse des chiffres relatifs aux trimestres précédents, a porté le

Encadré 1.1. Le cadre de la politique monétaire

L'objectif d'inflation. L'objectif d'inflation se distingue d'autres dispositifs visant à modérer l'inflation en ce qu'il ménage une plus grande marge de manœuvre à la banque centrale. L'objectif de la politique monétaire est de contenir le taux d'inflation aux alentours de 2-3 % en moyenne sur l'ensemble du cycle. Ainsi, l'objectif d'inflation se définit comme une moyenne à moyen terme plutôt que comme une fourchette-objectif dont les limites ne doivent en aucun cas être dépassées. Préférence est donnée à cette formule car elle permet de s'accommoder des inconnues inhérentes aux prévisions et des effets décalés de la politique monétaire sur l'économie.

Résultats antérieurs. Depuis l'instauration en 1993 d'un régime flexible de ciblage de l'inflation à moyen terme, le taux d'inflation moyen mesuré par l'IPC a été proche du niveau médian de la fourchette retenue comme objectif, soit 2½ pour cent, l'inflation sous-jacente se situant presque invariablement à moins d'un point de ce taux, tandis que le chômage a régressé de façon quasi continue, passant de 10½ pour cent en 1992 à environ 5 % aujourd'hui. Sur le front de l'inflation comme de l'économie réelle, ce régime de ciblage de l'inflation a donné les résultats escomptés.

Gouvernance et reddition de comptes. La banque centrale (Reserve Bank of Australia, RBA) est une autorité indépendante de droit public, dotée d'une totale autonomie financière, rendant compte au Parlement. La RBA est placée sous la tutelle du Reserve Bank Board, auquel rend compte sa direction (incarnée par son gouverneur). Le Board se compose de neuf membres : le gouverneur, le gouverneur adjoint et le secrétaire au Trésor, et six membres extérieurs au gouvernement désignés par le ministre des Finances. Ces derniers sont généralement issus de différentes sphères comme le secteur rural, les industries minières, le commerce de détail et le secteur manufacturier, et sont nommés pour leur vaste expérience de leur domaine de spécialité plutôt que pour leur connaissance de la politique monétaire. Cela étant, il est aujourd'hui habituel que l'un des membres extérieurs au gouvernement soit un universitaire nommé à cette fonction pour ses compétences techniques. L'essentiel des dispositifs de gouvernance de la banque centrale concernent le rôle du Board, d'autres ayant trait plus particulièrement à celui du gouverneur en tant que président du Board.

Le public est informé sur la conduite de la politique monétaire par divers canaux. La RBA annonce publiquement toutes les modifications apportées à sa politique, en expliquant dans le détail les arguments qui ont motivé ses décisions. Elle publie chaque année quatre Déclarations de politique monétaire, qui précisent les considérations qui président à ses choix de politique monétaire. Deux fois par an, le gouverneur répond aux questions des membres de la Commission permanente de la Chambre des représentants chargée de l'économie, des finances et de l'administration publique sur la conduite de la politique monétaire. Par ailleurs, des dirigeants de la RBA font régulièrement des déclarations publiques.

La Reserve Bank est-elle suffisamment transparente? La transparence de la banque centrale peut être évaluée de diverses manières. Une méthode, proposée par Eijffinger et Geraats (2005), consiste à dresser un « inventaire »; de ce point de vue, la RBA compte parmi les moins transparentes des neuf grandes banques centrales étudiées. Ces auteurs n'ont cependant pas mis en évidence la moindre corrélation entre transparence et résultats de la politique suivie. Cela n'est guère surprenant du fait que les différences qui peuvent être observées en termes de transparence entre les grandes banques centrales sont relativement minimales par rapport aux avancées induites par les améliorations apportées à leurs modes de communication au cours des dernières décennies. Une autre

Encadré 1.1. Le cadre de la politique monétaire (suite)

méthode consiste à mesurer comment les prix, sur les marchés financiers, réagissent aux annonces des autorités et aux autres formes de communication. Des études fondées sur cette approche révèlent que les réactions aux communications de la RBA ne sont pas très différentes de celles suscitées par les autres banques centrales, ce qui incite à penser que la RBA communique au marché à peu près autant d'informations que les autres banques centrales (Connolly et Kohler, 2004).

Bien que la performance économique de l'Australie depuis qu'est entré en vigueur le régime actuel soit impressionnante, certains aspects du cadre actuel pèchent en termes de transparence (telle que mesurée par Eijffinger et Geraats) :

- *La publication d'explications lorsque la politique reste inchangée.* Bien que la RBA ait été la première de ces banques centrales à publier des explications détaillées sur les changements intervenant dans la politique monétaire, elle ne publie pas de déclaration après chaque réunion du Board au motif que ses opinions sont régulièrement exprimées par d'autres voies et qu'une communication excessive peut aller à l'encontre du but recherché (Edey et Stone, 2004).
- *L'utilisation des prévisions en tant qu'outil de communication.* Certes, la RBA publie quantité d'informations relatives à ses prévisions, mais elle fait valoir que donner plus de poids aux prévisions en tant qu'outil de communication relèverait d'une conception simpliste et mécaniste de la conduite de la politique monétaire.
- *La publication des comptes rendus des réunions du Board et des votes* est considérée comme inadaptée au modèle global de la RBA, dont le Comité de politique monétaire est conçu sur le principe de la responsabilité collective et compte une majorité de membres « non spécialistes ». Leur participation aux délibérations sur la politique monétaire permet la confrontation de points de vue d'horizons divers et rassemble une somme de connaissances économiques concrètes et d'expérience du marché. Par ailleurs, les membres du Board de la RBA ne jouent pas en général un rôle prééminent dans le débat public.

Le Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, qui publie les comptes rendus de ses délibérations, est un exemple de structure dont les membres sont nommés en fonction de leurs compétences en matière de politique monétaire. La publication de tels comptes rendus se justifie sans doute pour ce type de modèle dans la mesure où elle permet de passer au crible les avis formulés par les experts et renforce par là même la transparence. Dans le contexte australien, toutefois, on fait valoir que divulguer le contenu des délibérations du Board de la RBA pour le soumettre à l'examen de l'opinion risquerait de perturber les décisions en exposant ses membres à une pression accrue de la part des parties concernées. De même, il a été décidé de ne pas faire connaître les votes des membres du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne afin d'éviter de les rendre plus sensibles aux intérêts nationaux qu'aux intérêts européens.

En bref, il semblerait que si des réformes étaient envisagées, surtout concernant la publication des comptes rendus des réunions et des votes, il faudrait peut-être totalement repenser la composition du Board, plutôt que de procéder à des modifications au coup par coup qui ne cadreraient pas avec le dispositif actuel. Toutefois, vu les résultats de la politique monétaire et les conclusions de divers rapports officiels, dont le dernier en date est le *Government's Review of Corporate Governance of Statutory Authorities and Office Holders* (ou Rapport Uhrig) de 2004, il ne semble pas à l'ordre du jour de changer une formule qui a donné la preuve de son efficacité.

taux annuel de croissance à 3.1 %, soit un pourcentage bien plus proche des estimations de la croissance potentielle; en mai, la croissance de l'emploi a également été forte puisque le taux de chômage est descendu à 4.9 %, son plus bas niveau depuis le milieu des années 70.

Perspectives à court terme

La production devrait s'accélérer en 2006 et 2007 (tableau 1.2). Selon les indicateurs récents, la consommation s'est raffermie au premier semestre 2006. Le relèvement des taux devrait cependant freiner la reprise du crédit aux ménages et favoriser la remontée progressive du taux d'épargne. L'investissement des entreprises sera soutenu par la raréfaction des capacités disponibles dans le secteur des produits de base et par la forte rentabilité des entreprises de manière plus générale. Ce surcroît de capacités devrait permettre une augmentation des exportations de produits provenant de ressources naturelles et, sauf nouvelle appréciation du taux de change, on devrait assister à une accélération des exportations hors matières premières. Les termes de l'échange devraient se stabiliser à court terme aux niveaux atteints au cours du premier trimestre 2006, mais il s'ensuivra une forte hausse pour 2006 en glissement annuel. Conjuguée à un accroissement des volumes d'exportation, cette hausse devrait contribuer à faire refluer le déficit courant du niveau record atteint en 2004, soit 6¼ pour cent du PIB, à un peu plus de 5 % du PIB, pourcentage qui, pour élevé qu'il soit, ne constitue pas un sujet de préoccupation immédiat (encadré 1.2). Tandis que la montée des cours du pétrole pourrait

Tableau 1.2. **Perspectives à court terme**

Variation en pourcentage

	Résultats				Prévisions	
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Produit intérieur brut (PIB)						
En prix constants	3.9	3.3	3.2	2.7	2.9	3.7
Consommation privée	3.8	3.8	5.8	3.0	3.1	2.6
Consommation publique	3.0	3.7	3.7	2.8	3.2	3.2
Formation brute de capital fixe	16.4	8.0	7.8	7.6	8.0	7.1
Secteur privé	17.7	9.0	7.7	8.2	8.8	7.2
Secteur public	5.3	-1.5	8.7	0.4	-1.2	6.5
Demande intérieure finale	6.4	4.8	5.9	4.1	4.3	3.9
Variation de stocks ¹	-0.2	1.1	-0.5	0.2	-0.2	0.0
Demande intérieure totale	6.2	5.9	5.3	4.3	4.1	3.9
Biens et services						
Exportations	0.1	-2.3	4.1	2.1	1.7	9.2
Importations	11.1	10.4	15.1	8.6	6.3	9.5
Exportations nettes ¹	-1.8	-2.3	-2.2	-1.5	-1.1	-0.6
Indice implicite des prix du PIB	2.9	3.0	3.5	4.5	4.2	2.8
PIB en prix courants	6.9	6.4	6.9	7.4	7.2	6.6
<i>Pour mémoire</i>						
Production potentielle	3.3	3.5	3.5	3.4	3.3	3.1
Écart de production (% du PIB potentiel)	0.9	0.8	0.5	-0.2	-0.6	-0.1
Indice des prix à la consommation	3.0	2.8	2.3	2.7	3.0	2.6
Emploi	2.0	2.2	1.9	3.3	2.0	1.2
Taux de chômage (% de la population active)	6.4	6.0	5.5	5.1	4.7	4.7
Solde de la balance courante (% du PIB)	-4.0	-5.6	-6.3	-5.9	-5.5	-5.3
Besoin de financement (% du PIB)	0.8	1.6	1.6	1.5	0.9	0.5

1. Contribution à la croissance du PIB.

Source : OCDE, Bases de données des Perspectives économiques, n° 79 et des Comptes nationaux, juillet.

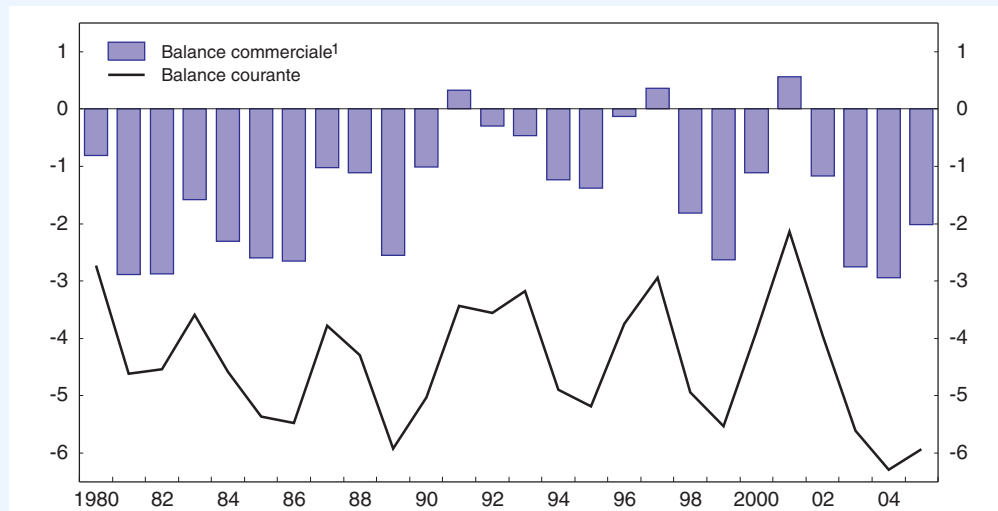
Encadré 1.2. **Doit-on s'inquiéter de l'ampleur du déficit des opérations courantes?**

L'Australie a enregistré un déficit de balance courante de l'ordre de 4½ pour cent du PIB en moyenne au cours des deux dernières décennies. En 2005, son déficit courant s'est établi juste au-dessous de 6 % du PIB, avec un déficit commercial pour les biens et services de 3¼ pour cent du PIB et un déficit pour les revenus de l'investissement de 2 % du PIB. En conséquence, le passif extérieur net a atteint environ 60 % du PIB en 2005. En dépit de l'inquiétude croissante que suscitent les déficits courants à l'échelon mondial, des arguments peuvent être avancés pour faire valoir que le déficit courant de l'Australie ne constitue pas un sujet de préoccupation immédiate.

Si la dette extérieure d'un pays est importante, pour que celle-ci n'augmente pas plus vite que le PIB, il faut à terme contrebalancer le déficit stable des transactions courantes par un excédent stable de la balance des biens et des services. La balance commerciale de l'Australie a de plus été légèrement excédentaire à plusieurs reprises dans le passé récent (graphique 1.9), ce qui laisse penser qu'un ajustement est possible sans peser de façon excessive sur l'économie. De ce point de vue, la flexibilité des marchés du travail et des produits sont des facteurs importants qui devraient contribuer à rendre possible une réallocation des ressources entre les secteurs tournés vers le marché intérieur et les secteurs ouverts aux échanges extérieurs sans créer trop de perturbations.

Graphique 1.9. **Solde des balances courante et commerciale**

En pourcentage du PIB



1. Biens et services.

Source : OCDE, bases de données des Perspectives économiques, n° 79 et des Comptes nationaux, juillet.

Dans l'optique de l'épargne et de l'investissement, la détérioration de la balance courante traduit une forte croissance de l'investissement. Depuis 2000, l'investissement nominal s'est accru en pourcentage du PIB, d'abord du fait du dynamisme de l'investissement dans le secteur du logement, et plus récemment de la vigueur de l'investissement des entreprises. D'un autre côté, la part de l'épargne nationale dans le PIB reste globalement stable, en raison notamment de la solidité de la position budgétaire du secteur public. La contrepartie du déficit des transactions courantes repose entièrement

Encadré 1.2. **Doit-on s'inquiéter de l'ampleur du déficit des opérations courantes?** (suite)

sur l'emprunt du secteur privé, qui s'explique en grande partie par la forte hausse des prix du logement conjuguée à la déréglementation du système financier. Avec la stabilisation du patrimoine immobilier par rapport au revenu des ménages, le taux d'épargne des ménages devrait s'accroître et contribuer à réduire le déficit courant. Du point de vue de l'action des pouvoirs publics, il faut y voir un argument supplémentaire pour éviter l'émergence d'un déficit structurel et faire en sorte que les mesures adoptées n'aient pas pour effet indirect de décourager l'épargne privée.

D'après les conclusions d'une récente étude, il semblerait qu'en dépit de l'ampleur de son passif extérieur net, l'Australie soit modérément exposée au risque de change. Environ 95 % de son passif extérieur est libellé en dollars australiens ou couvert par des dollars australiens, les actifs en devises excédant les engagements en devises (Becker *et al.*, 2005). La conséquence majeure de cet état de fait est qu'une soudaine dépréciation du taux de change ne se traduirait pas immédiatement par un alourdissement de la ponction en monnaie nationale que représente le service de la dette extérieure. Il faut également noter que le passif extérieur net, exprimé en proportion du patrimoine du secteur privé plutôt qu'en pourcentage du PIB, a régressé au cours de la décennie écoulée (Gruen, 2006b, et RBA, 2006).

se traduire durant les prochains trimestres par un maintien de l'inflation globale à un niveau proche de la limite supérieure de la fourchette retenue comme objectif, voire plus élevé, l'orientation des taux d'intérêt sera plus influencée par l'évolution effective et prévue des indicateurs de l'inflation sous-jacente.

La principale inconnue concerne le moment où l'évolution des prix des produits de base finira par entrer dans une phase descendante et l'ampleur que prendra ce retournement. La vigueur ininterrompue de la Chine et sa soif apparemment insatiable de matières premières pourraient se traduire par une phase ascendante plus forte qu'escompté, de sorte qu'un nouveau resserrement de la politique monétaire s'avérera peut-être nécessaire. Les conséquences d'un tel scénario pour la politique budgétaire sont analysées ci-après.

Politique budgétaire

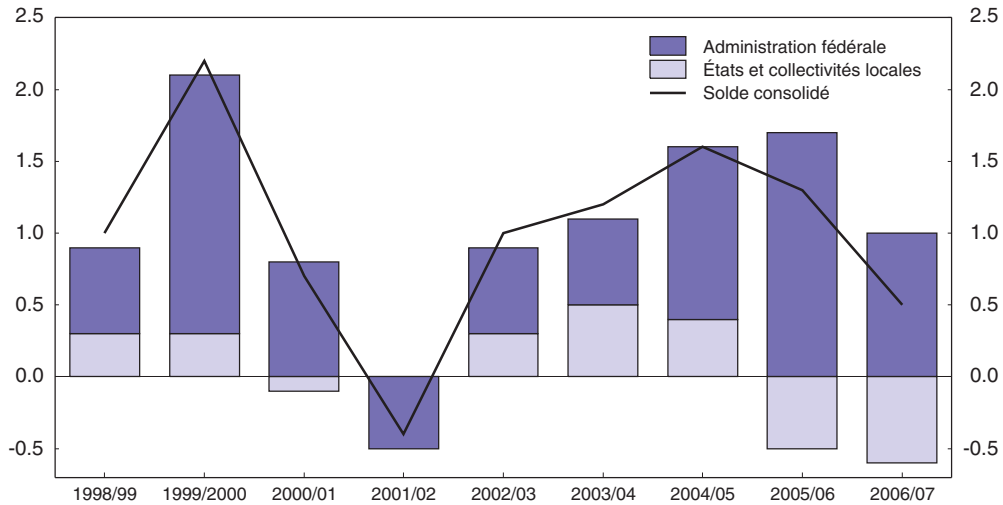
Le solde budgétaire consolidé de l'administration fédérale et des États fait apparaître un excédent modeste sur sept des huit années étudiées (graphique 1.10), le déficit temporaire observé en 2001/02 étant consécutif au ralentissement de l'économie mondiale. Depuis lors, des excédents de l'ordre de 1 à 1½ pour cent du PIB se sont succédé, même si au cours de l'exercice 2006/07, l'excédent devrait être ramené à ½ pour cent du PIB. La persistance de cette situation excédentaire s'est traduite par une baisse régulière de la dette nette consolidée des administrations publiques jusqu'à sa résorption en 2004/05, permettant ainsi à l'Australie de rejoindre une poignée de pays de l'OCDE où les actifs des administrations publiques sont supérieurs à leur endettement (graphique 1.11).

La solidité des termes de l'échange améliore le solde budgétaire

Les excédents enregistrés récemment pourraient être considérés comme essentiellement structurels dans la mesure où les méthodes classiques de calcul de la composante cyclique du solde budgétaire (Girouard et André, 2005) lui attribuent des

Graphique 1.10. **Solde budgétaire des administrations publiques**

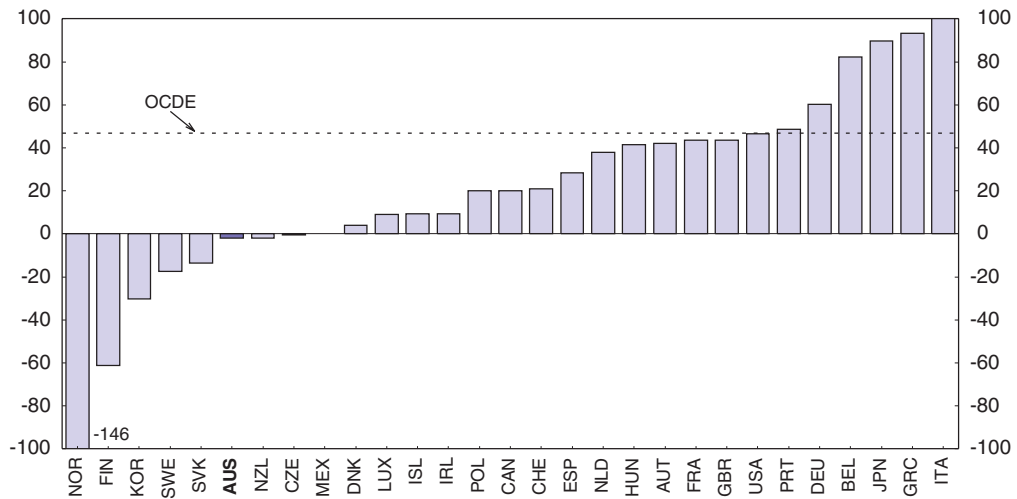
En pourcentage du PIB



Source : Australian Government (2006), *Budget Paper n° 1 : Budget Strategy and Outlook 2006-07*, Australian Government, Canberra.

Graphique 1.11. **Endettement net des administrations publiques**

En pourcentage du PIB, 2006¹



1. Prévisions.

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques, n° 79.

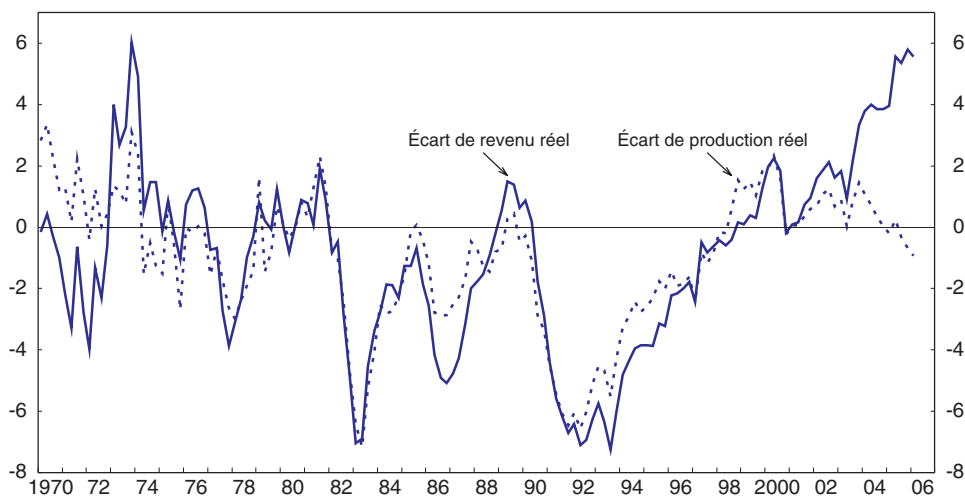
valeurs relativement faibles depuis quelques années, étant donné l'amplitude limitée de l'écart de production estimé (graphique 1.1, partie B). Cependant, les calculs de la composante cyclique, ou transitoire, du solde budgétaire à partir de l'écart de production et son interprétation peuvent véhiculer une image trompeuse dans le cas des pays riches en ressources naturelles dont la position budgétaire peut être particulièrement sensible aux fluctuations des termes de l'échange (Ford, 2005). De fait, même si la stratégie budgétaire du gouvernement fédéral renvoie explicitement au cycle, le scepticisme qui règne dans les sphères gouvernementales quant à l'utilité pratique de l'écart de production

et des soldes budgétaires corrigés des fluctuations conjoncturelles est tel que ces indicateurs ne sont pas publiés. Dans ce contexte, une simulation effectuée par l'OCDE au moyen du modèle macroéconomique TRYM du Trésor permet d'illustrer les problèmes que peut soulever la correction du solde budgétaire pour tenir compte des fluctuations conjoncturelles en cas de choc sur les termes de l'échange. Une hausse des prix mondiaux des matières premières fait *baisser* le PIB (en rendant moins compétitives les exportations hors ressources naturelles) alors même qu'elle entraîne un accroissement du revenu intérieur brut réel et de la dépense nationale brute réelle et qu'elle *améliore* le solde budgétaire (annexe 1.A1). Dans ces conditions, il est clair que la relation inverse entre l'écart de production et le solde budgétaire n'est guère compatible avec la méthode standard de calcul de la composante cyclique du solde budgétaire appliquée par l'OCDE.

Une autre méthode consiste à calculer la composante conjoncturelle à partir d'une mesure de l'écart de *revenu* réel plutôt que de l'écart de *production* réel. L'écart de revenu réel est égal à l'écart de production lorsque les termes de l'échange se trouvent à leur niveau d'équilibre, correspondant ici à la moyenne historique de longue période³. Une hausse des termes de l'échange par rapport au niveau d'équilibre à long terme entraînera une augmentation du revenu intérieur réel par rapport au PIB réel et au PIB nominal en gonflant le déflateur du PIB. Dans la mesure où les recettes fiscales sont étroitement liées au PIB nominal, la hausse des termes de l'échange les stimulera également. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la différence entre l'écart de production réel et l'écart de revenu réel est faible. Pour un pays gros exportateur de produits de base, en période de hausse des prix des matières premières, la différence peut toutefois devenir non négligeable : pour l'Australie, l'écart de revenu réel au dernier trimestre de 2005 a été estimé à +5½ pour cent alors que la mesure standard OCDE de l'écart de production l'estimait à -½ pour cent (graphique 1.12). En partant de l'hypothèse d'une élasticité unitaire entre PIB nominal et recettes fiscales globales, chaque point de pourcentage d'écart de revenu réel se traduit par une part conjoncturelle de l'impôt dans le PIB égale à 0.3 %, car la part moyenne de l'impôt dans le PIB est de 30 %⁴. La différence entre ce calcul de la composante cyclique et le calcul selon

Graphique 1.12. **Écarts de revenu et de production réels**

En pourcentage

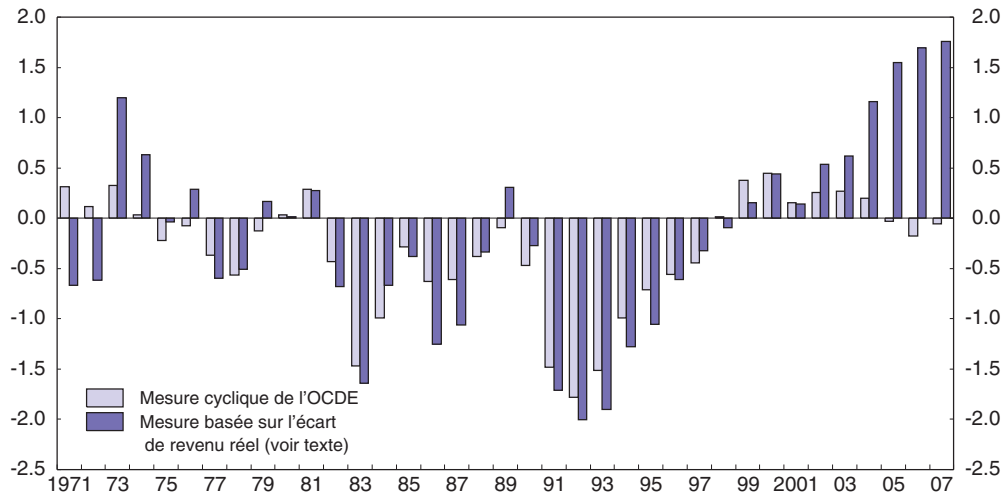


Source : ABS (2006), *Australian National Accounts : National Income, Expenditure and Product* (cat. n° 5206.0) et OCDE, base de données des Perspectives économiques, n° 79.

la méthodologie standard de l'OCDE est minime sur la majeure partie de la période, mais actuellement substantielle (graphique 1.13). Calculée en fonction de l'écart de revenu réel, la composante cyclique du solde budgétaire s'établit aux environs de 1¼ pour cent du PIB en 2005 et 2006⁵ alors qu'elle est proche de zéro selon la méthodologie de l'OCDE.

Graphique 1.13. **La composante cyclique des recettes fiscales**

En pourcentage



Source : ABS (2006), *Australian National Accounts : National Income, Expenditure and Product* (cat. n° 5206.0) et OCDE, base de données des Perspectives économiques, n° 79.

Cette méthode de calcul fondée sur l'écart de revenu appelle toutefois au moins une mise en garde. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle les termes de l'échange d'équilibre reviendront à leur moyenne historique de longue période. Une autre hypothèse extrême serait de considérer que le niveau des termes de l'échange, actuellement élevé, représente un nouvel équilibre susceptible de se maintenir. Dans ce cas, l'écart de production et l'écart de revenu réels coïncideraient, ce qui supposerait par là même que la composante conjoncturelle du solde budgétaire serait négligeable. La position officielle à partir de laquelle a été élaboré le budget fédéral annoncé récemment se situe entre ces deux extrêmes, puisqu'en l'espèce elle table sur une dégradation des termes de l'échange au cours des prochaines années, lesquels se maintiendraient néanmoins nettement au-dessus de leur moyenne historique de longue période. Cette orientation cadre avec le point de vue selon lequel la croissance à venir de la Chine, ainsi que les gains induits par le fait d'être un gros importateur net de produits issus des technologies de l'information et des communications (dont les prix suivent une courbe tendancielle à la baisse), ont abouti à une évolution favorable permanente des termes de l'échange. En particulier, en termes de consommation par habitant de tout un éventail de ressources et de produits grands consommateurs de ressources tels que l'acier, la Chine est largement à la traîne des pays développés de la région comme le Japon ou la Corée (Maurer *et al.*, 2004). Sur la base d'une hypothèse budgétaire tablant sur une détérioration à venir des termes de l'échange (mais pas avant 2008/09), qui passeraient d'un niveau de 28 % supérieur à la moyenne historique de longue période (depuis 1960) à un niveau de 14 % supérieur, la composante cyclique du solde budgétaire serait actuellement de l'ordre de ¾ à 1 % du PIB, à mettre en regard de

prévisions tablant sur un excédent du solde budgétaire des administrations publiques (administration centrale et États) de ½ pour cent du PIB en 2006/07.

Position budgétaire de l'administration fédérale

L'amélioration de la situation budgétaire des administrations publiques au cours des dernières années est due aux progrès réalisés au niveau fédéral et non des États, ce qui n'est probablement guère surprenant étant donné que les bases d'imposition de l'administration fédérale (en particulier les bénéfices des sociétés) réagissent davantage à la hausse des prix des produits de base que celle des États. Les excédents enregistrés par l'administration fédérale sont conformes aux objectifs généraux de la stratégie budgétaire à moyen terme, à savoir « maintenir un solde budgétaire équilibré, en moyenne, tout au long du cycle » et plus particulièrement « maintenir les excédents budgétaires sur la période de deux ans sur laquelle portent les estimations prévisionnelles tant que les perspectives de croissance restent saines » (encadré 1.3).

Encadré 1.3. La stratégie budgétaire à moyen terme

L'objectif premier de la stratégie budgétaire engagée par l'administration centrale en 1996 consiste à maintenir l'équilibre des finances publiques, en moyenne, au cours du cycle économique. Les autres objectifs de cette stratégie sont les suivants :

- Maintenir des excédents budgétaires au cours de la période de deux ans sur laquelle portent les estimations prévisionnelles tant que les perspectives de croissance restent saines.
- Ne pas accroître la pression fiscale globale par rapport à son niveau de 1996/97 afin d'assurer l'équilibre budgétaire par la modération des dépenses plutôt par le recours à l'impôt.
- Améliorer la situation nette de l'administration centrale.

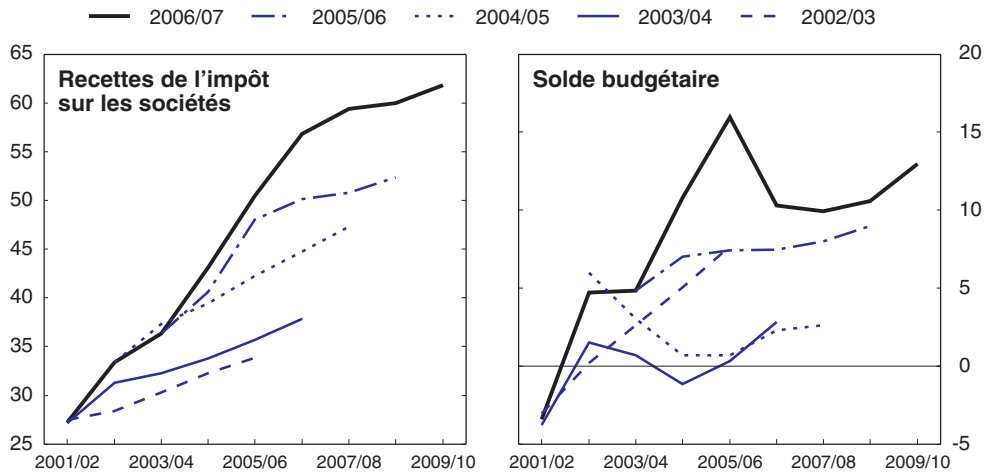
La stratégie budgétaire de l'Australie se distingue de celle de nombreux autres pays de l'OCDE en ce qu'elle permet largement de recourir à des mesures discrétionnaires. À titre d'exemple, elle ne cherche pas à dater rigoureusement le cycle économique (à la différence du Royaume-Uni) ni à définir précisément ce qu'il faut entendre par perspectives de croissance « saines ». Cette marge discrétionnaire s'accompagne d'une grande transparence. La *Charter of Budget Honesty* impose au gouvernement de fournir un certain nombre de documents, notamment de publier un rapport sur l'état de l'économie et des finances publiques avant chaque élection fédérale, ainsi qu'un *Intergenerational Report* tous les cinq ans dans le but d'évaluer la viabilité à long terme des politiques suivies par le gouvernement.

Source : Australian Government (2005), *Budget Paper n° 1: Budget Strategy and Outlook 2005-06*, Australian Government, Canberra.

Les derniers budgets fédéraux ont été marqués par une série de bonnes surprises (graphique 1.14). Pour chacun des quatre derniers budgets, les recettes fiscales pour l'année suivante immédiatement avaient été sous-estimées de 6.8 milliards AUD en moyenne, soit environ 0.8 % du PIB, ce qui a représenté une sous-estimation du solde budgétaire de 7 milliards AUD. La bonne tenue des recettes d'impôt sur les sociétés (graphique 1.15) tient pour beaucoup à l'envolée des prix des produits de base, qui a dopé la rentabilité des entreprises. La fiscalité directe des entreprises a représenté 5.7 % du PIB

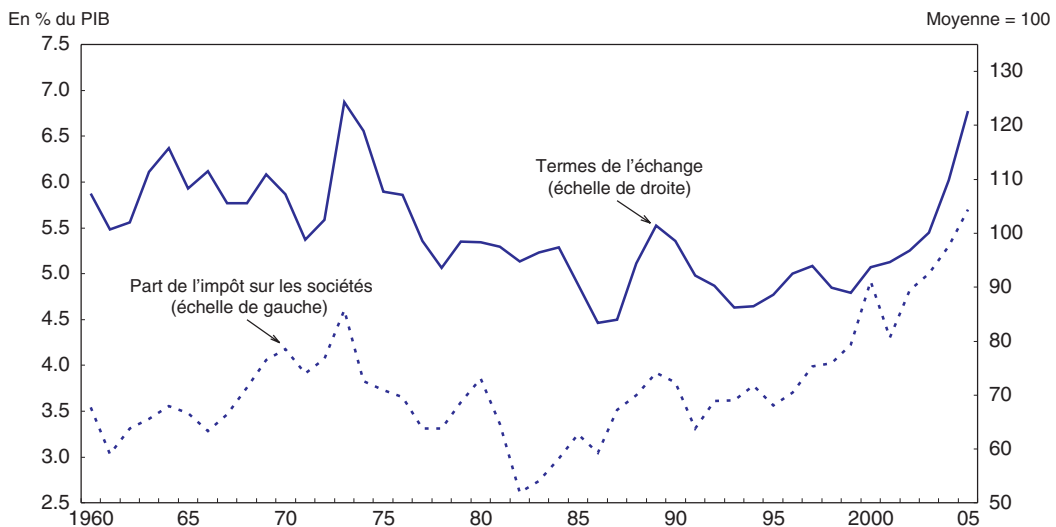
Graphique 1.14. Les bonnes surprises budgétaires

Prévisions budgétaires successives, en milliards de AUD



Source : Australian Government, *Budget Papers* de diverses années, www.budget.gov.au.

Graphique 1.15. Part de l'impôt sur les sociétés et termes de l'échange



Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques, n° 79.

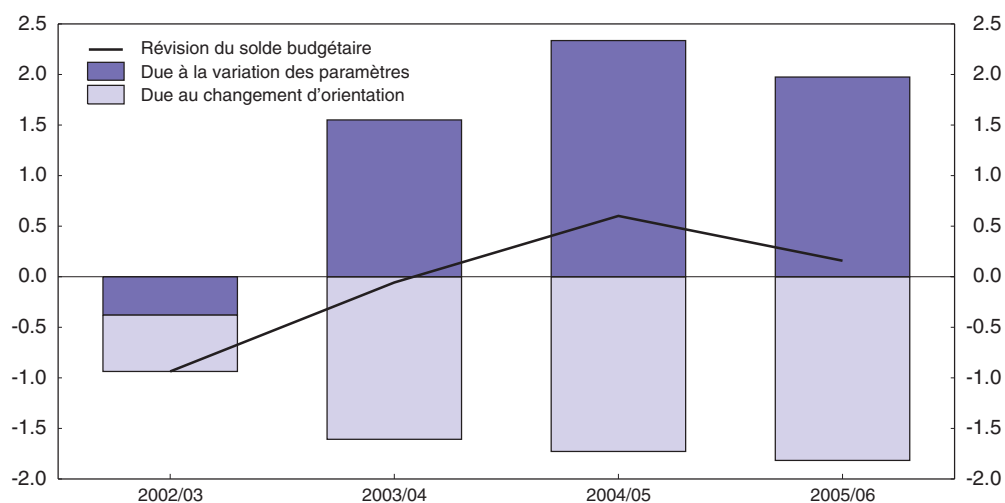
en 2004, soit 2 points de plus que la moyenne enregistrée depuis 1960, pourcentage qui place l'Australie au troisième rang des pays de l'OCDE après les pays producteurs de pétrole que sont la Norvège et le Mexique⁶. Les estimations économétriques présentées dans l'annexe 1.A1 laissent penser que l'effet des termes de l'échange sur la part de l'impôt sur les sociétés, par rapport à sa moyenne historique de longue période, pourrait atteindre pas moins de 1½ pour cent du PIB pour l'exercice 2005/06, pourcentage dont il est rassurant de constater qu'il est du même ordre de grandeur que la mesure de la composante conjoncturelle des recettes fiscales calculée à l'aide de l'écart de revenu réel. Cela étant, d'autres facteurs ont probablement contribué à stimuler les recettes tirées des impôts sur les sociétés. Un rapport interne⁷ du Trésor évoque, sans toutefois quantifier leur

contribution respective, la privatisation de grandes entreprises commerciales publiques, la croissance des plus-values en capital dégagées par les sociétés, la longue période d'expansion économique qui a diminué les reports de pertes imputables sur les impôts exigibles, une plus grande efficacité de l'*Australian Taxation Office* en matière de discipline fiscale et davantage d'incitations à l'intention des contribuables pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations fiscales.

Si l'essentiel de ces recettes fiscales inespérées ont donné lieu à une révision en hausse du solde budgétaire pour l'année suivante, les révisions en hausse sont nettement plus modestes à un horizon plus éloigné. Sur la base des analyses qui sous-tendent les budgets présentés, l'évolution prévue du solde budgétaire par rapport au budget précédent peut se décomposer en deux éléments : les *changements d'orientation*, tels qu'une augmentation des dépenses publiques discrétionnaires ou des réductions d'impôts, et une *variation des paramètres*, résultant d'une évolution imprévue de l'assiette fiscale ou des dépenses au titre des prestations due à un infléchissement inattendu de l'activité. Pour les trois derniers budgets, les révisions implicites à la hausse de l'excédent budgétaire sur quatre ans résultant d'une *variation des paramètres*, en l'espèce un surcroît exceptionnel de rentrées fiscales, se sont situées entre 1 et 2 % du PIB (graphique 1.16). Toutefois, la révision effective du solde budgétaire sur quatre ans n'a jamais dépassé 0.9 % du PIB, car les plus-values de recettes fiscales ont été pour l'essentiel contrebalancées par l'adoption de mesures qui, pour les budgets 2005/06 et 2006/07, ont surtout pris la forme de réductions d'impôt (encadrés 1.4 et 1.5).

Graphique 1.16. Révision du solde budgétaire à l'horizon de quatre ans dans le budget de l'année suivante

En pourcentage du PIB



Source : Australian Government, *Budget Papers* de diverses années, www.budget.gov.au.

L'orientation budgétaire que dénotent les dernières prévisions budgétaires, modérément expansionniste, coïncide de près avec les prévisions de l'OCDE. La croissance prévue du PIB est conforme à la plupart des estimations de la croissance potentielle, l'excédent du budget fédéral devant décroître, passant de 1¼ pour cent du PIB en 2005/06 à

Encadré 1.4. **Mesures prévues dans le budget 2005/06**

Le coût estimé des changements d'orientation introduits entre les budgets 2004/05 et 2005/06 s'établit à 1 % du PIB en 2005/06 et à environ 1½ pour cent du PIB les années suivantes, les baisses de l'impôt sur le revenu des personnes physiques absorbant à peu près 40 % du coût budgétaire après la première année (tableau 1.3).

Tableau 1.3. **Changements d'orientation ayant des répercussions fiscales importantes sur le budget 2005/06¹**

Coût estimé, en pourcentage du PIB

	2005/06	2006/07	2007/08
Réduction des recettes fiscales			
Baisse de l'impôt sur le revenu	0.3	0.6	0.6
Suppression de la surtaxe pour les retraites	..	0.1	0.1
Autres changements fiscaux	0.1	0.2	0.1
<i>Recettes totales (A)</i>	<i>0.4</i>	<i>0.8</i>	<i>0.8</i>
Augmentation des dépenses			
Dépenses courantes (B)	0.5	0.6	0.6
Dépenses en capital nettes (C)	0.0	0.0	0.0
Effet total sur l'excédent (= - A - B - C)	-0.9	-1.4	-1.4

1. Les changements incluent toutes les décisions importantes prises depuis le budget 2004/05 jusqu'au budget 2005/06 compris, bien que dans les faits, la plupart des décisions aient été annoncées dans ce dernier.

Source : Australian Government, Budget 2005-06, divers *Budget Papers*, www.budget.gov.au/2005-06.

Une baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, applicable en deux étapes, a été décidée :

- À compter de juillet 2005, le taux de 17 % a été ramené à 15 %, le seuil d'application du taux de 42 % a été porté de 58 001 à 63 001 AUD, et le seuil d'application du taux de 47 % a été porté de 70 001 à 95 001 AUD (contre 80 001 AUD dans le budget 2004/05).
- À compter de juillet 2006, le seuil d'application du taux de 42 % devait encore être relevé pour passer à 70 001 AUD et le seuil d'application du taux de 47 % devait passer à 125 001 AUD.

La surtaxe au titre des cotisations de retraite est supprimée, ce qui incitera à verser des cotisations supplémentaires.

Les droits applicables à l'importation de biens intermédiaires industriels ont été supprimés à compter de mai 2005.

1 % en 2006/07, et demeurant à ce niveau à l'horizon 2009/10, la part des dépenses et des recettes dans le PIB restant stable.

Les hypothèses les plus fragiles qui sous-tendent les prévisions à moyen terme sont celles qui concernent l'évolution des prix des matières premières et des termes de l'échange, ainsi que leurs effets sur les bénéfices et sur la pression fiscale des entreprises. Les prévisions sur lesquelles repose le budget tablent sur le fait que la fermeté actuelle des prix des produits de base suscite une réaction de la demande mondiale telle que les prix des matières premières exportées (et les termes de l'échange) se stabiliseront pour ne plus augmenter jusqu'à la fin de la période 2006/07, et refluer ensuite sur la période 2008/09. Cependant, les termes de l'échange devraient rester supérieurs de 14 % à leur niveau

Encadré 1.5. Mesures prévues dans le budget 2006/07

Le coût estimé des changements d'orientation introduits entre les budgets 2005/06 et 2006/07 s'établit à 1.3 % du PIB en 2005/06 et à environ 1¾ pour cent du PIB les années suivantes, les baisses de l'impôt sur le revenu des personnes physiques absorbant le plus gros du coût budgétaire (tableau 1.4).

Tableau 1.4. **Changements d'orientation ayant des répercussions fiscales importantes sur le budget 2006/07¹**

Coût estimé, en pourcentage du PIB

	2006/07	2007/08	2008/09
Réduction des recettes fiscales			
Baisse de l'impôt sur le revenu	0.6	0.9	0.9
Baisse de l'impôt sur les sociétés	0.0	0.1	0.1
Autres changements fiscaux	0.0	0.0	0.0
<i>Recettes totales (A)</i>	<i>0.7</i>	<i>1.0</i>	<i>1.0</i>
Augmentation des dépenses			
Dépenses courantes (B)	0.5	0.6	0.6
Dépenses en capital nettes (C)	0.1	0.0	0.1
Simplification de la fiscalité des retraites ² (D)	..	0.2	0.2
Effet total sur l'excédent (= - A - B - C - D)	-1.3	-1.7	-1.8

1. Les changements incluent toutes les décisions importantes prises depuis le budget 2005/06 jusqu'au budget 2006/07 compris, bien que dans les faits, la plupart des décisions aient été annoncées dans ce dernier.
2. La simplification de la fiscalité des retraites n'en étant qu'au stade de la proposition, les coûts sont pris en compte au niveau central et pas à travers les documents budgétaires des ministères concernés.

Source : Australian Government, Budget 2006-07, divers *Budget Papers*, www.budget.gov.au.

Baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques

Les seuils d'imposition ont été relevés pour les bas et moyens revenus, tandis que les taux supérieurs d'imposition ont été abaissés pour les hauts revenus. Plus précisément :

- Le seuil d'application du taux de 30 % est relevé de 21 601 à 25 001 AUD (soit de 40 à 46 % environ du salaire moyen d'un travailleur à temps plein).
- Le taux marginal de 42 % est ramené à 40 % et le seuil d'application est relevé de 63 001 à 75 001 AUD (soit d'environ 117 à 139 % du salaire moyen d'un travailleur à temps plein).
- Le taux marginal supérieur de l'impôt est ramené de 47 à 45 %, et le seuil d'application passe de 95 001 à 150 001 AUD (soit d'environ 176 à 278 % du salaire moyen d'un travailleur à temps plein).

À la suite des changements opérés, plus de 80 % des contribuables ont un taux marginal d'imposition sur le revenu de 30 % ou moins. Du fait du relèvement du seuil d'application du taux marginal supérieur d'imposition à 150 001 AUD, environ 2 % des contribuables seront soumis à un taux marginal de 45 %, mais n'atteindront ce seuil que s'ils gagnent approximativement le triple du salaire moyen d'un travailleur à temps plein.

Impôts sur les sociétés

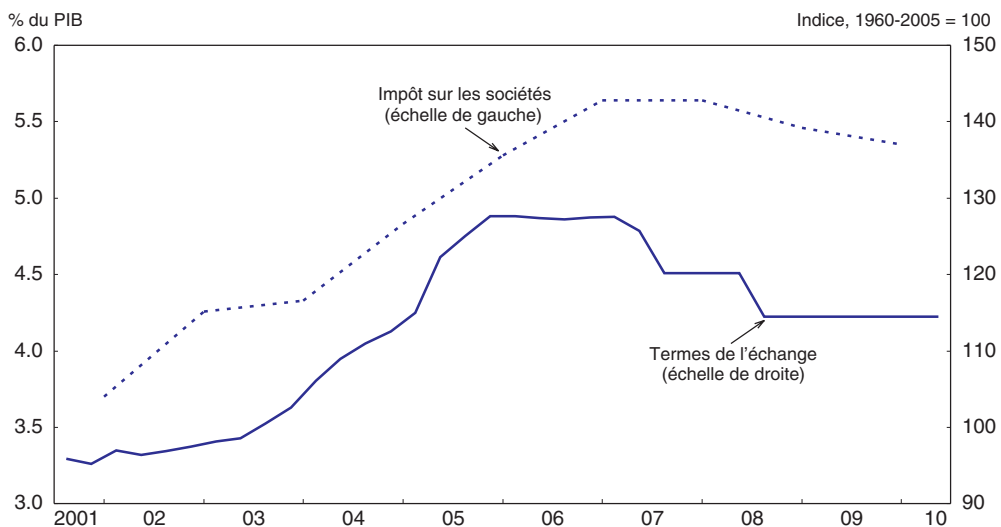
Le taux de dépréciation utilisé pour calculer les déductions pour amortissement sera porté de 150 à 200 % (méthode dite de « l'amortissement dégressif à taux double »). Cette mesure vise à améliorer l'affectation des ressources en alignant de plus près les déductions pour amortissement dans une optique fiscale sur la dépréciation effective de la valeur économique des actifs.

Encadré 1.5. **Mesures prévues dans le budget 2006/07 (suite)****Rationalisation des retraites**

À la suite des recommandations formulées par la *Taskforce on Reducing Regulatory Burdens in Business* (2006), le gouvernement a annoncé un plan visant à simplifier et rationaliser le système de retraite, qui prévoit notamment de simplifier les dispositions fiscales et autres restrictions applicables aux prestations de retraite, dans l'optique d'encourager l'épargne retraite et de renforcer les incitations au travail.

moyen sur la longue période. En conséquence, la croissance des recettes tirées de l'impôt sur les sociétés ralentit sensiblement sur la période prévisionnelle, mais ne régresse que de 0.3 % du PIB par rapport au sommet de 2006/07, au regard d'une augmentation de près de 2 % du PIB au cours des cinq années précédentes (graphique 1.17). Comme cela a été évoqué précédemment, le niveau élevé des prix des matières premières n'est pas la seule explication du dynamisme des recettes de l'impôt sur les sociétés. Même en tenant compte de ce phénomène, il n'est pas exclu que certains des autres facteurs à l'œuvre n'aient eux aussi qu'un caractère transitoire (comme la forte rentabilité du secteur financier), même si quelques-uns sont plus durables (comme l'amélioration de la discipline fiscale). On ne peut cependant écarter le risque que la baisse de la part de l'impôt sur les sociétés soit plus ample qu'escompté dans les prévisions budgétaires. Le recul de la part de l'impôt sur les sociétés dans les prévisions est plus que compensé par l'augmentation de la part de l'impôt sur le revenu des personnes physiques liée à l'alourdissement automatique de la fiscalité (dérive fiscale) qui, comme expliqué plus loin, est plus prononcé en Australie que dans la plupart des autres pays de l'OCDE.

Graphique 1.17. **Prévisions budgétaires de l'impôt sur les sociétés et des termes de l'échange¹**



1. Les données à partir de 2005/06 sont des prévisions du budget 2006/07.

Source : Australian Government (2006), *Budget Paper n° 1 : Budget Strategy and Outlook 2006-07*, Australian Government, Canberra; The Treasury, Australian Government.

Situation budgétaire des États

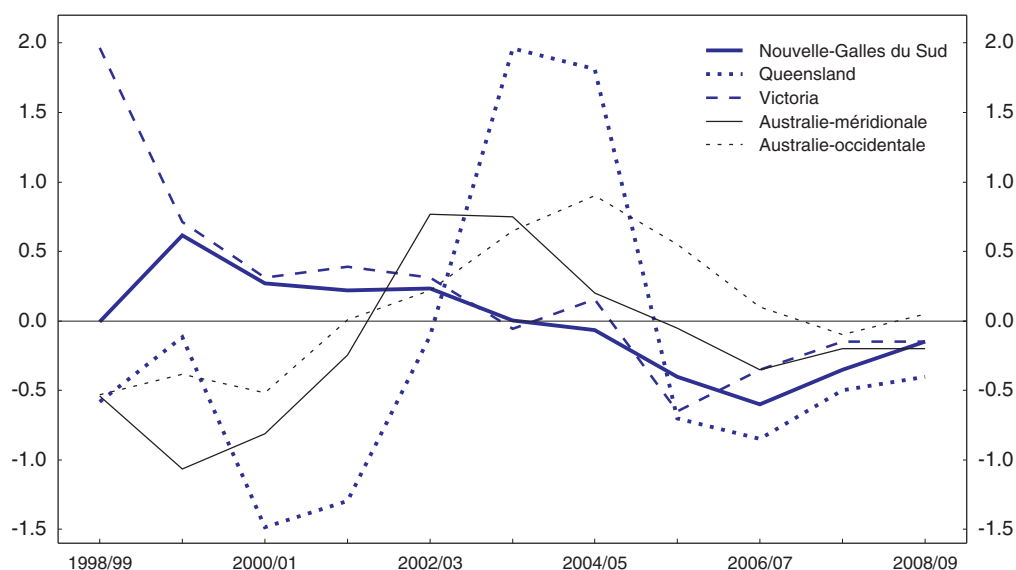
Au total, les États ont mis fin à leur situation d'endettement net en 2001/02 et, jusqu'en 2004/05, ont dégagé un excédent budgétaire sur six des sept années précédentes. La bonne performance budgétaire des États tient en partie à la mise en place, dans la plupart des cas, d'un cadre de politique budgétaire à moyen terme. Ce cadre comporte généralement des objectifs précis, qui combinent habituellement un objectif explicite d'endettement net ou d'actif net, le maintien d'une note de crédit AAA et un objectif soit d'excédent budgétaire durable, soit d'excédent de fonctionnement substantiel (c'est-à-dire hors dépenses nettes d'équipement).

Avant les années 90, un grand nombre d'États recherchaient un compte « courant » de trésorerie en équilibre ou en excédent, les États jouant traditionnellement un rôle majeur dans les infrastructures (Robinson, 2002). La récession du début de la décennie 90, se conjuguant à des déficits chroniques et à un lourd endettement, a abouti à un abaissement de la note de crédit, ce qui a incité les administrations infranationales à adopter des règles exigeant l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette à moyen terme. L'orientation à moyen terme de la politique budgétaire et la mise en place, dans tous les États australiens, de la comptabilité d'exercice ont réduit le risque de dérapage budgétaire et amélioré la stabilité à court terme (Sutherland et al., 2005).

On estime néanmoins que le solde budgétaire global des États devrait passer d'un excédent de ½ pour cent du PIB en 2004/05 à un déficit d'environ ½ pour cent du PIB en 2005/06, situation qui devrait persister en 2006/07; tous les grands États, sauf l'Australie occidentale, devraient être en déficit (graphique 1.18). L'Australie occidentale et le Queensland, les deux grands États qui bénéficient le plus directement de l'envolée des prix des produits de base, étaient précédemment en excédent. Ils tirent parti à cet égard des

Graphique 1.18. **Solde budgétaire des États**

En pourcentage du produit brut des États



Source : ABS (2005), *Australian National Accounts : State Accounts, 2004-05* (cat. n° 5220.0); ABS (2006), *Government Finance Statistics, Australia, 2004-05* (cat. n° 5512.0); Australian Government (2006), *Budget Paper n° 3: Federal Financial Relations 2006-07*, Australian Government, Canberra.

revenus de redevances pour les activités extractives; en Australie occidentale, ces recettes sont passées d'un peu plus de 1 % du produit brut des États en 2003/04 à 1¾ pour cent en 2005/06; au Queensland, les redevances et les locations de terrains sont passées de ½ pour cent du produit brut à 0.8 % au cours de la même période. Malgré tout, les bases d'imposition des États (essentiellement l'impôt sur les salaires et les impôts sur la propriété) évoluent bien moins en fonction de l'envolée des prix des produits de base que l'impôt sur les sociétés, qui est perçu par la Fédération. En outre, dans la plupart des États, mais surtout en Nouvelle-Galles-du-Sud, les recettes ont été inférieures à ce qui était escompté, les impôts sur la propriété ayant pâti d'un ralentissement sur le marché du logement. Les États prévoient toutefois en général une amélioration de leur solde budgétaire en 2008/09 et un niveau d'endettement net qui devrait rester faible en proportion de la production.

Progrès dans la mise en œuvre de la réforme fiscale

Le système fiscal a été profondément réformé à partir de 2000 (OCDE, 2004). On note en particulier la mise en place d'un *nouveau système fiscal* qui a remplacé des impôts indirects d'assiette étroite par une taxe sur les biens et services à large assiette (*Goods and Services Tax*, GST). De plus, les impôts sur les entreprises ont été modifiés à la suite des recommandations de la Commission Ralph. Mais le débat au sujet de nouvelles réformes fiscales s'est poursuivi dans les milieux politiques et dans les médias, notamment en raison d'une succession de bonnes surprises budgétaires. Dans ce contexte, le gouvernement a demandé un rapport comparant le système fiscal australien à celui des autres pays (Hendy et Warburton, 2006). Les comparaisons ont porté sur un grand nombre de pays, mais neuf pays de l'OCDE ont été choisis comme référence, le critère retenu étant l'existence d'un ratio prélèvements obligatoires/PIB similaire à celui de l'Australie. Ces neuf pays, plus l'Australie, sont dénommés dans le rapport « OCDE à 10 ». L'Australie est un pays à fiscalité relativement faible, avec des prélèvements obligatoires de 31½ pour cent du PIB en 2003, contre 36 % en moyenne dans la zone OCDE. On examinera ci-après les principaux constats de ce rapport dans l'optique du débat en cours sur la réforme fiscale, des recommandations des *Études* précédentes de l'OCDE et des modifications récentes de la législation fiscale.

L'imposition des revenus salariaux

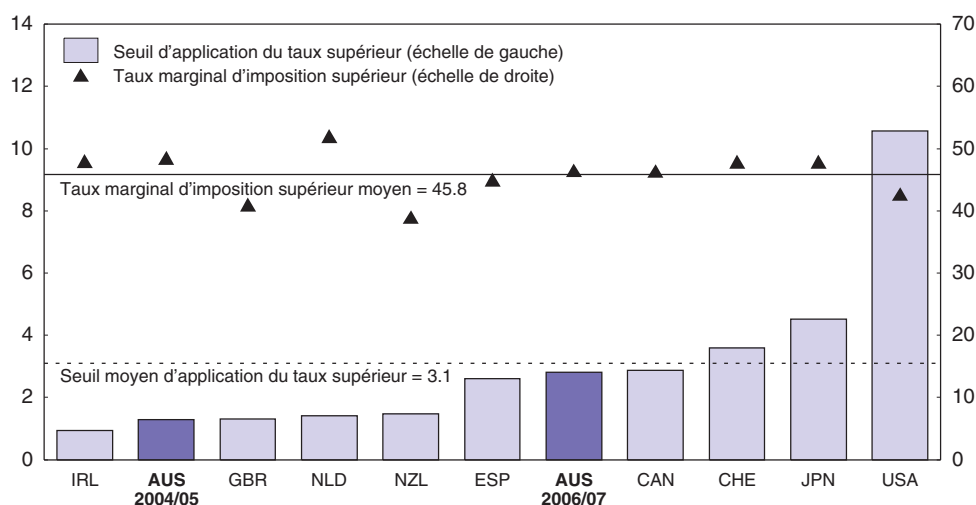
Le système australien de prélèvements et de transferts est très progressif. En ce qui concerne le coin fiscal pour un célibataire sans personnes à charge percevant 67 % et 167 % du salaire moyen, l'Australie vient au deuxième rang des pays de l'OCDE à 10 qui ont le système de prélèvements et de transferts le plus progressif. Cette forte progressivité aboutit inévitablement à un niveau moyen d'imposition élevé des hauts revenus. L'*Étude* précédente soulignait à cet égard deux problèmes : premièrement, le différentiel très marqué entre le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et le taux de l'impôt sur les sociétés peut favoriser l'évasion fiscale par requalification de revenus des personnes physiques en revenus de société; deuxièmement, le taux marginal supérieur intervient à un niveau de revenu relativement faible, ce qui peut encourager l'émigration de travailleurs qualifiés. Malgré tout, s'il est vrai que l'impôt peut largement intervenir à la marge dans les décisions économiques concernant le lieu où l'individu ira travailler, ce n'est qu'un élément parmi d'autres. Si l'on considère les dix principaux pays où les travailleurs australiens très qualifiés émigrent, l'Australie enregistre une

immigration nette positive de travailleurs très qualifiés en provenance de tous ces pays, sauf Hong-Kong, bien que dans tous les pays en question le taux marginal supérieur d'imposition soit plus faible qu'en Australie.

En 2004/05, le taux marginal supérieur australien de 48.5 % (y compris le prélèvement Medicare, de 1.5 %) plaçait l'Australie au deuxième rang de l'OCDE à 10, et ce taux marginal supérieur s'appliquait à un revenu équivalant à 1.4 fois le salaire moyen, cette proportion n'étant plus faible que dans deux pays de l'OCDE à 10 (cotisations de sécurité sociale comprises). Après les réformes fiscales de 2006/07 (encadré 1.5), le taux marginal supérieur tombera à 46.5 % (prélèvement Medicare compris) et, surtout, il s'appliquera seulement à partir d'un revenu équivalant à environ 2.8 fois le salaire moyen (ce qui placera l'Australie au milieu du classement pour l'OCDE à 10). L'élargissement des tranches d'imposition entraîne une baisse du taux *moyen* d'imposition, de plus de 2 points pour un célibataire percevant deux fois le salaire moyen et de près de 4 points pour un célibataire percevant trois fois ce même salaire moyen (graphique 1.19). Cela étant, en pourcentage, le budget 2006/07 s'est traduit par des réductions d'impôt encore plus importantes pour les bas salaires. À compter de 2006/07, l'abattement en faveur des bas salaires (*Low Income Tax Offset* – LITO) passera de 235 à 600 AUD. Celui-ci commencera à diminuer à partir de 25 000 AUD (contre 21 600 précédemment) et continuera de s'appliquer jusqu'à un plafond de 40 000 AUD (contre 27 475). Les foyers fiscaux bénéficiant de l'abattement maximum ne paieront pas d'impôts tant que leur revenu ne dépassera pas 10 000 AUD. Compte tenu du relèvement du seuil de 30 % à 25 001 AUD à compter du 1^{er} juillet 2006 et de la réduction du taux minimum d'imposition de 17 à 15 % annoncée dans le budget de 2005/06, le travail deviendra plus rémunérateur pour les bas salaires. Au total, vu l'ampleur des changements qui résulteront du budget 2006/07, la priorité pour les baisses d'impôt futures devrait être

Graphique 1.19. **Comparaison des seuils d'application du taux supérieur d'imposition¹**

Taux en pourcentage pour un salarié, 2005



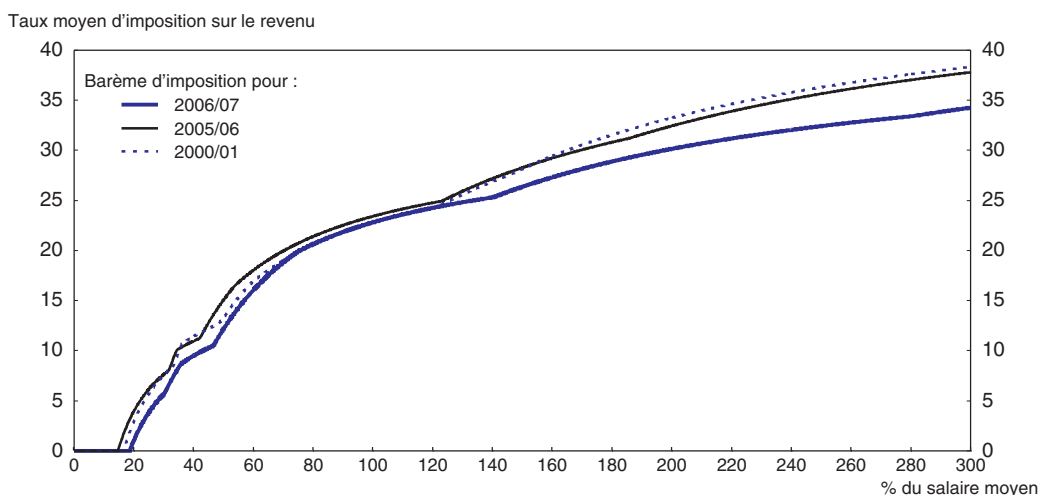
1. Le taux marginal supérieur d'imposition correspond à l'impôt supplémentaire sur le revenu des personnes physiques au niveau central et infranational (taux global), plus les cotisations salariales de sécurité sociale, qui résulte d'une augmentation d'une unité du salaire brut moyen. Le seuil correspond au niveau du salaire brut moyen (en multiples du salaire moyen) auquel intervient le taux marginal supérieur (global) de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Source : Données préliminaires de la base de données fiscales de l'OCDE, mai 2006.

de réduire le niveau élevé des taux marginaux effectifs d'imposition de nombreux ménages à bas revenu, car ces taux élevés pourraient maintenant avoir une plus forte incidence sur l'offre totale de travail (voir le chapitre 6).

Les changements découlant du budget 2006/07 paraissent d'autant plus marqués que le taux effectif moyen d'imposition des revenus est resté assez stable entre 2000/01 et 2005/06 lorsqu'on ramène le taux d'imposition au salaire nominal moyen (graphique 1.20). Si l'on constate une telle stabilité relative, malgré une succession de baisses d'impôt, c'est en raison de la progression persistante des revenus nominaux et de l'alourdissement automatique de la fiscalité (tendance, pour les contribuables, à se retrouver dans des tranches d'imposition plus élevées au fur et à mesure de l'augmentation des revenus nominaux). Au moins quatre des 10 pays de l'OCDE analysés dans la comparaison internationale des impôts australiens indexent chaque année leurs tranches d'imposition sur l'inflation (Canada, États-Unis, Pays-Bas et Royaume-Uni). La Suisse procède quant à elle à un ajustement lorsque le niveau des prix est en hausse d'au moins 7 % par rapport au dernier ajustement; l'Espagne, pour sa part, indexe ses tranches d'imposition à 2 %. Il ne serait donc pas anormal que l'Australie adopte une indexation par défaut, sous une forme ou sous une autre, de ses tranches d'imposition, afin que les modifications du système fiscal soient plus transparentes. Cela se traduirait également par des hypothèses de référence plus raisonnables pour les prévisions budgétaires. Sinon, l'hypothèse implicite est qu'en dehors d'éventuelles baisses d'impôts pour l'année en cours, la pression fiscale sur les revenus s'accroîtra jusqu'à la fin de la période prévisionnelle de quatre ans. On notera toutefois que l'approche actuelle des autorités, consistant à modifier périodiquement les barèmes d'imposition, laisse davantage de latitude pour entreprendre de nouvelles réformes fiscales et que depuis 1995/96, les réductions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été supérieures à celles qu'aurait entraînées une indexation des seuils d'imposition en fonction de l'inflation.

Graphique 1.20. **Taux moyen de l'impôt sur le revenu pour un célibataire**¹
Pour différentes tranches de revenus, en pourcentage



1. Le taux moyen comprend le prélèvement Medicare.

Source : Calculs de l'OCDE et ABS (2006), *Average Weekly Earnings, Australia* (cat. n° 6302.0).

Le rapport « *Rethinking Regulation* » (Repenser la réglementation), établi par un groupe d'étude désigné par le gouvernement, note que l'on pourrait envisager de simplifier davantage le système fiscal afin de réduire les coûts qu'impose le respect des règles. Le gouvernement a annoncé dans le budget 2006/07 une série de mesures destinées à réduire la complexité de la législation fiscale et les coûts de mise en conformité pour les contribuables. On notera à cet égard la proposition de ne plus imposer les pensions de retraite servies à la plupart des personnes de 60 ans ou plus. La modification du régime applicable aux prestations de départ réduit sensiblement la complexité de la législation dans ce domaine. Parmi les autres mesures récemment annoncées ou en vigueur qui contribuent à réduire la complexité et le coût de la réglementation, il convient de citer l'alignement des seuils applicables aux petites entreprises, le relèvement de certains seuils d'imposition des avantages accessoires et l'adoption d'un projet de loi supprimant les dispositions inapplicables de la législation relative à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les autorités devraient continuer de s'employer à simplifier la législation fiscale. Elles pourraient notamment envisager d'instituer un abattement à la base en faveur des contribuables. Cela serait certes contraire au principe général selon lequel les contribuables ne doivent pouvoir déduire que les dépenses effectivement engagées, mais une telle approche a en fait permis à certains autres pays de dispenser de déclaration fiscale les contribuables dont la situation est simple.

Taxation des biens et services

Les recettes de l'impôt sur la valeur ajoutée et des taxes sur les ventes représentent 4¼ pour cent du PIB, soit une proportion conforme à la moyenne de l'OCDE à 10, mais cela tient essentiellement à ce qu'aux États-Unis et au Japon cette proportion est extrêmement faible (de l'ordre de 2 %). Si l'on compare l'Australie à l'ensemble des pays de l'OCDE, elle se situe au cinquième rang des pays ayant la proportion la plus faible. De même, le taux légal de la GST, 10 %, compte parmi les quatre taux les plus faibles de la zone OCDE, et il est nettement inférieur à la moyenne (non pondérée) de l'OCDE, qui est de 17½ pour cent. Une solution pourrait donc être de transférer une partie de la charge fiscale totale sur la GST, bien que cela soulève des problèmes qui vont au cœur même du fédéralisme budgétaire (chapitre 3).

L'impôt sur les sociétés

Comme dans le cas des travailleurs qualifiés, la charge fiscale relative est l'un des nombreux facteurs qui influent sur les décisions de localisation des entreprises multinationales, mais il faut être très attentif à ce facteur puisque les entreprises sont de plus en plus mobiles. La part de l'impôt sur les sociétés dans le PIB est relativement forte; en 2003, l'Australie avait pour cet impôt la charge fiscale la plus lourde de l'OCDE à 10 – 5.3 % du PIB, soit 2 points de plus que la moyenne. Mais cela est probablement dû en grande partie à l'envolée des prix des produits de base, bien plus qu'à un impôt sur les sociétés plus lourd. Le taux légal de l'impôt sur les sociétés, 30 %, est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE à 10. Toutefois, l'Australie a la valeur la plus faible de l'OCDE à 10 en ce qui concerne les déductions pour amortissements, si l'on mesure celles-ci sur la base de la valeur actualisée des amortissements en proportion du prix d'acquisition. Avec les réformes introduites dans le budget 2006/07 en vue d'accroître les déductions pour amortissements (encadré 1.5), l'Australie aura un régime qui se rapprochera de celui des autres pays de l'OCDE à 10.

Impôts sur la propriété et sur les transactions

Dans leur quasi-totalité, les impôts sur la propriété et sur les transactions sont perçus en Australie par les États, les Territoires et les collectivités locales. Le poids de ces impôts en Australie est conforme à la moyenne pour l'OCDE à 10. Néanmoins, la charge fiscale que représentent les impôts sur les biens immobiliers est inférieure à la moyenne de l'OCDE à 10, alors que c'est en Australie que les transactions financières et les opérations en capital sont les plus fortement imposées. En particulier, le taux maximum du droit de timbre sur les mutations immobilières, 7 %, vient au deuxième rang pour l'OCDE à 10. Les études internationales montrent que ces droits de timbre faussent grandement les transactions et nuisent donc à la mobilité des travailleurs (van Ommeren et van Leuvensteijn, 2003). Outre les droits de timbre sur les mutations immobilières, les États et Territoires australiens perçoivent un certain nombre d'autres taxes sur les transactions financières, notamment des droits de timbre sur les hypothèques, les baux, les actions et les locations. La taxe sur les biens et services avait pour but de remplacer un certain nombre de taxes sur les transactions financières et les opérations en capital. Le gouvernement fédéral a récemment conclu avec tous les États et Territoires un accord sur les délais d'élimination de la majorité des taxes que la GST était censée remplacer, notamment plusieurs catégories de droits de timbre à la charge des entreprises.

Taxation de l'épargne retraite

Comme dans les autres pays de l'OCDE, l'épargne retraite bénéficie d'avantages fiscaux par rapport aux autres formes d'épargne. Selon Yoo et de Serres (2004), l'Australie se classe au 8^e rang des pays de l'OCDE qui favorisent le plus l'épargne retraite et au 4^e rang si l'on prend uniquement en compte l'OCDE à 10. Mais l'Australie se singularise sur le plan international pour une autre caractéristique de son régime fiscal de l'épargne retraite, à savoir sa complexité. Les retraites sont taxées à trois stades : cotisations, revenu des actifs accumulés et paiement des prestations. Cela peut être source de confusion pour la décision de départ à la retraite et pour l'incitation à investir dans l'épargne retraite, et il en résulte également des coûts supplémentaires, surtout parce que l'intéressé doit solliciter l'avis d'un conseiller financier spécialisé. L'une des grandes priorités recommandées dans le rapport du Groupe de travail sur la réduction des charges administratives des entreprises (*Taskforce on Reducing Regulatory Burdens on Business*, 2006) était de simplifier radicalement la réglementation des retraites. En conséquence, le gouvernement a fait connaître à l'occasion du budget 2006/07 (encadré 1.5) un plan de rationalisation du régime fiscal des retraites, extrêmement complexe.

En vertu de ce plan, les personnes de 60 ans et plus qui ont déjà acquitté l'impôt sur leurs cotisations de retraite et les revenus qui s'y rapportent ne paieront plus à partir de juillet 2007 l'impôt sur leurs prestations de retraite. Comme ces prestations ne seront plus imposables, il y aura incitation à continuer de travailler tout en percevant la retraite, car les revenus du travail seront d'autant moins imposés. Les prestations de retraite pourront être servies avant 60 ans; elles seront alors imposées, mais selon de nouvelles règles simplifiées. Dans le cadre de la réforme des retraites, le taux de réduction pour l'application du critère de ressources sera ramené de 3 à 1.50 AUD par quinzaine pour chaque tranche de 1 000 AUD au-dessus du seuil d'exonération, avec effet à partir de septembre 2007.

La suppression de l'impôt sur les prestations de retraite devrait faciliter la planification de la retraite – notamment lorsqu'il s'agit de savoir si l'on doit ou non cotiser

Encadré 1.6. **Recommandations concernant la politique budgétaire et la fiscalité**

Politique budgétaire

- À court terme, si les cours des produits de base augmentent encore, il serait souhaitable d'épargner les plus-values de recettes fiscales qui en découleront au lieu de procéder à des réductions d'impôts permanentes ou d'engager de nouvelles dépenses.
- En cas de dégradation prononcée des termes de l'échange et de ralentissement de l'économie mondiale, il importera de laisser jouer les stabilisateurs automatiques, et notamment de permettre au moins temporairement un léger déficit budgétaire si le ralentissement est très marqué.

Fiscalité

- La baisse récente du taux supérieur de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'élargissement des tranches sont des mesures judicieuses. Mais l'ampleur des réformes dans le cadre du budget 2006/07 laisse penser qu'à l'avenir il faudrait privilégier pour les baisses d'impôt une réduction des taux marginaux effectifs élevés auxquels sont soumis un grand nombre de ménages à bas revenu.
- Il faudrait éliminer rapidement les impôts qui subsistent sur les transactions financières et les opérations en capital, perçus pour la plupart au niveau des États.
- Les autorités devraient continuer de chercher à rendre la législation fiscale moins complexe. Elles pourraient envisager à cette fin d'instituer un abattement à la base pour les contribuables. Cela serait certes contraire au principe général qui selon lequel les contribuables ne doivent être autorisés à déduire que des dépenses effectives, mais cette approche a permis dans certains autres pays de dispenser de déclaration fiscale les contribuables dont la situation est simple. Il serait bon d'envisager un accroissement des recettes de la GST, essentiellement par élargissement de l'assiette. Les plus-values de recettes en découlant pourraient être utilisées pour alléger la charge fiscale directe sur le travail et réduire davantage le déséquilibre vertical des finances publiques. Cependant, pour modifier l'assiette de la taxe, il serait indispensable d'avoir l'accord des administrations de tous les États et de revoir en profondeur les arrangements financiers existant entre le gouvernement fédéral et les administrations des États.

encore – en simplifiant le système. Elle se traduira également par une hausse du revenu pour la retraite et favorisera l'épargne retraite : pour une personne gagnant 1 000 AUD par semaine pendant 40 ans, à supposer que les cotisations patronales soient de 9 %, le revenu prévisible à la suite de la réforme passera de 798 à 934 AUD et l'augmentation du revenu moyen au moment de la retraite en cas d'épargne supplémentaire de 50 AUD par semaine procurera un supplément de revenu pour la retraite de 192 AUD. Puisque les prestations de retraite seront exonérées d'impôt à partir de 60 ans, il y aura également incitation à rester actif.

Notes

1. D'après des estimations récentes de la Reserve Bank, les investisseurs étrangers détiennent environ 50 % du secteur des ressources naturelles, soit plus que lors des précédentes périodes de hausse des matières premières (RBA, 2005).
2. Il n'y a pas de statistiques qui permettent d'opter résolument pour une mesure ou une autre de l'inflation sous-jacente. Une comparaison des diverses mesures, dont les moyennes tronquées ou

les mesures partielles excluant certains postes, révèle que les indices statistiques en particulier donnent une image de l'inflation moins « bruyante ». La plupart des mesures ont aussi un bon pouvoir prédictif en ce qui concerne l'IPC en longue période, mais sur la dernière période visée par l'objectif d'inflation (où l'inflation globale est restée d'une grande stabilité), elles se révèlent de moins bons prédicteurs de l'inflation (Roberts, 2005).

3. L'écart de revenu réel est calculé comme suit : $[(\text{revenu intérieur réel}/\text{production potentielle}) - 1 - \alpha]$, où la production potentielle est la mesure OCDE de la production potentielle (OCDE, 2006) et α une constante calculée pour que l'écart moyen de revenu réel soit égal à l'écart de production réel moyen sur longue période.
4. L'élasticité entre le PIB nominal et les recettes fiscales globales est probablement supérieure à un du fait de l'alourdissement automatique de la fiscalité, qui est particulièrement marqué en Australie, comme on le verra plus loin.
5. Les calculs sont fondés sur les prévisions présentées dans la dernière édition des *Perspectives économiques*, qui reposent sur l'hypothèse selon laquelle les termes de l'échange resteront proches du niveau atteint récemment jusqu'à la fin 2007.
6. Les trois pays de l'OCDE – Australie, Canada et Norvège – pour lesquels existe une corrélation positive statistiquement significative (au seuil de 5 %) entre les termes de l'échange et la part de l'impôt sur les sociétés au cours des trois dernières décennies sont tous, ce qui n'est pas surprenant, de gros producteurs de matières premières.
7. Voir encadré 1 (pages 5-7) de Australian Government (2005).

Bibliographie

- Australian Government (2005), *Budget Paper No. 1 : Budget Strategy and Outlook 2005-06*, Australian Government, Canberra.
- Becker, C., G. Debelle et D. Fabbro (2005), « Australia's Foreign Currency Exposure and Hedging Practices », *Reserve Bank of Australia Bulletin*, RBA, Sydney, décembre.
- Connolly, E. et M. Kohler (2004), « News and Interest Rate Expectations: A Study of Six Central Banks », dans Kent, C. et S. Guttman (éd.), *The Future of Inflation Targeting*, Conference Proceedings, Reserve Bank of Australia, Sydney, www.rba.gov.au/PublicationsAndResearch/Conferences/2004/Connolly_Kohler.pdf.
- Edey, M. et A. Stone (2004), « A Perspective on Monetary Policy and Transparency », in Kent, C. et S. Guttman (éd.), *The Future of Inflation Targeting*, Conference Proceedings, Reserve Bank of Australia, Sydney, www.rba.gov.au/PublicationsAndResearch/Conferences/2004/Edey_Stone.pdf.
- Eijffinger, S. et P. Geraats (2005), « How Transparent are Central Banks », www.econ.cam.ac.uk/faculty/geraats/tpindex.pdf.
- Ford, B. (2005), « Structural Fiscal Indicators : An Overview », *Economic Roundup*, automne, The Treasury, Australian Government, Canberra, www.treasury.gov.au/contentitem.asp?ContentID=987.
- Girouard, N. et C. André (2005), « Measuring Cyclically-adjusted Budget Balances for OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 434, OCDE, Paris, www.oecd.org/eco/documentsdetravail.
- Grant, A., J. Hawkins et L. Shaw (2005), « Mining and Commodities Exports », *Economic Roundup*, printemps, The Treasury, Australian Government, Canberra www.treasury.gov.au/documents/1042/PDF/02_Resource_commodities.pdf.
- Gruen, D. (2006a), « A Tale of Two Terms-of-trade Booms », *Economic Roundup*, été, The Treasury, Australian Government, Canberra, www.treasury.gov.au/documents/1087/PDF/03_Gruen_speech.pdf.
- Gruen, D. (2006b), « Perspectives on Australia's Current Account Deficit », *Economic Roundup*, été, The Treasury, Australian Government, Canberra, www.treasury.gov.au/documents/1087/PDF/02_ABE_Keynote.pdf.
- Hendy, P. et R. Warburton (2006), *International Comparison of Australia's Taxes*, The Treasury, Australian Government, Canberra, avril, http://comparativetaxation.treasury.gov.au/content/report/downloads/CTR_full.pdf.
- King, M. (2006), Speech of the Governor of the Bank of England to the CBI, 11 octobre, www.bankofengland.co.uk/publications/speeches/2005/speech256.pdf.

- MacDonald, G. et D. Turner (1989), « A Ready Reckoner Package for Macroeconomic Teaching », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 51, mars.
- Maurer, A. et al. (2004), « China's Minerals Sector : Strong Growth Providing Opportunities for Australia », *Australian Commodities*, vol. 11, n° 2, ABARE, juin, www.abareconomics.com.
- OCDE (2004), *Études économiques de l'OCDE : Australie*, n° 18, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 79, OCDE, Paris, www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.
- van Ommeren, J. et M. van Leuvensteijn, (2003), « New Evidence of the Effect of Transaction Costs on Residential Mobility », *CPB Discussion Paper*, n° 18, Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis, mai, www.cpb.nl/eng/pub/cpbreeksen/discussie.
- Quiggen, J. (2004), « The Unsustainability of US Trade Deficits », *The Economist's Voice*, vol. 1, n° 3, The Berkeley Electronic Press.
- RBA (Reserve Bank of Australia) (2005), *Reserve Bank Bulletin*, avril, RBA, Sydney, www.rba.gov.au/PublicationsAndResearch.
- RBA (2006), *Reserve Bank Bulletin*, mai, RBA, Sydney, www.rba.gov.au/PublicationsAndResearch.
- Roberts, I. (2005), « Underlying Inflation : Concepts, Measurement and Performance », *Research Discussion Paper*, 2005-05, Reserve Bank of Australia, Sydney, www.rba.gov.au/PublicationsAndResearch/RDP/RDP2005-05.html.
- Robinson, M. (2002), « Accrual Accounting and Australian Fiscal Policy », *Fiscal Studies*, vol. 23, n° 2, Institute of Fiscal Studies, Blackwell Publishing.
- Sutherland, D., R. Price, et I. Joumard (2005), « Fiscal Rules for Sub-Central Governments : Design and Impact », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 465, OCDE, Paris, www.oecd.org/eco/documentsdetravail.
- Taskforce on Reducing Regulatory Burdens on Business (2006), *Rethinking Regulation*, Australian Government, janvier.
- Yoo, K-Y. et A. de Serres (2004), « Tax Treatment of Private Savings in OECD Countries and the Net Tax Cost per Unit of Contribution to Tax-Favoured Schemes », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 406, OCDE, Paris, www.oecd.org/eco/documentsdetravail.

ANNEXE 1.A1

Simulations d'un choc de termes de l'échange au moyen d'un modèle du Trésor

On commentera ci-après les simulations sur le modèle macroéconomique TRYM du Trésor utilisées à titre complémentaire pour évaluer les conséquences budgétaires d'un choc de termes de l'échange. Les simulations TRYM montrent qu'un choc de 7 % résultant d'une hausse des prix mondiaux des produits de base améliorerait l'équilibre budgétaire d'environ ½ pour cent du PIB les deux premières années (tableau 1.A1.1). L'un des résultats intéressants des simulations est que l'effet initial sur le PIB et l'emploi est négatif, à cause d'une perte de compétitivité dans les secteurs autres que ceux des ressources naturelles, le taux de change s'appréciant; en revanche, on constate des effets positifs très marqués sur le volume de la dépense nationale brute. L'impact initialement négatif sur le PIB implique que les indicateurs conjoncturels classiques du solde budgétaire, se rattachant aux fluctuations du niveau du PIB par rapport à la tendance, peuvent (à tort) faire croire à un effet budgétaire transitoire négatif en cas de choc des termes de l'échange.

**Tableau 1.A1.1. Simulation d'un choc sur les termes de l'échange
par le modèle du Trésor¹**

	Unité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Termes de l'échange	%	7.16	7.23	7.14	7.10	7.11	7.15
Taux de change réel	%	5.90	5.54	5.19	4.88	4.64	4.48
Variation du PIB	Points de % par an	-0.80	0.17	0.37	0.38	0.37	0.34
Variation de la DBN ²	Points de % par an	0.08	0.34	0.45	0.42	0.36	0.35
Variation de l'emploi	Points de % par an	-0.21	0.06	0.24	0.27	0.26	0.23
Inflation – Indice implicite des prix	Points de % par an	-2.02	-2.04	-1.87	-1.57	-1.18	-0.74
Emprunts publics	Points de % du PIB	-0.61	-0.50	-0.38	-0.32	-0.30	-0.29
Solde de la balance courante	Points de % du PIB	0.51	0.45	0.25	0.09	0.05	0.04

1. Le choc aux termes de l'échange survient à la suite d'une augmentation des prix de produits de base exportés.

2. Variation de la dépense brute nationale.

Source : The Treasury, Australian Government.

ANNEXE 1.A2

Sensibilité de l'impôt sur les sociétés aux termes de l'échange

Pour examiner la sensibilité de l'impôt sur les sociétés aux fluctuations conjoncturelles et aux termes de l'échange, on régresse l'impôt sur les sociétés en proportion du PIB (CTSH) sur les termes de l'échange en valeur logarithmique (TT) et la mesure OCDE de l'écart de production (GAP) en données annuelles. Toutes les données proviennent de la base de données analytiques de l'OCDE. L'équation comporte également une tendance temporelle linéaire (TIME). L'équation finale préférée est la suivante :

$$\begin{aligned} \Delta \text{CTSH} = & 1.031 - 0.403 \text{CTSH}_{-1} + 0.103 \Delta \text{GAP} + 0.049 \text{GAP}_{-1} + \\ & (2.0) \quad (-2.5) \quad (3.1) \quad (1.3) \\ & 3.672 \Delta \log - 2.420 \Delta \log \text{TT}_{-1} + 2.342 \log \text{TT}_{-1} + 0.027 \text{TIME} \\ & (4.4) \quad (-2.6) \quad (2.4) \quad (3.2) \end{aligned}$$

où les ratios t sont indiqués entre parenthèses et Δ est l'opérateur de différences premières.

Période d'estimation : 1971-2005

R^2 ajusté = 0.56

Erreur type de la régression = 0.24

L'équation remplit les conditions habituelles de corrélation sérielle, d'hétéroscédasticité et de normalité des résidus aux niveaux habituels de signification.

La solution à long terme de cette équation implique qu'un écart de production de 1 % augmente la part de l'impôt sur les sociétés de 0.12 point de PIB, alors qu'une amélioration de 10 % des termes de l'échange augmente cette part de 0.58 point. Cela veut dire que la part de l'impôt sur les sociétés est bien plus sensible aux termes de l'échange que l'écart de production, puisque l'écart type de l'écart de production est de 1¼ point, alors qu'il est de 10½ pour cent pour les termes de l'échange (en valeur logarithmique). Une amélioration des termes de l'échange de 30 % – la différence entre le niveau des termes de l'échange prévu pour 2006 dans le n° 79 des *Perspectives économiques* et sa moyenne de long terme depuis 1960 – devrait donc selon les estimations accroître de 1¼ point la part de l'impôt sur les sociétés dans le PIB.

Glossaire

ABS	<i>Australian Bureau of Statistics</i> (Bureau australien des statistiques)
AEMC	<i>Australian Energy Market Commission</i> (Commission chargée du marché australien de l'énergie)
AER	<i>Australian Energy Regulator</i> (Régulateur australien de l'énergie)
AIRC	<i>Australian Industrial Relations Commission</i> (Commission australienne de relations du travail)
AUD	Dollar australien
AWA	<i>Australian Workplace Agreement</i> (Accord individuel sur le travail)
CGC	<i>Commonwealth Grants Commission</i> (Commission fédérale des subventions)
COAG	<i>Council of Australian Governments</i> (Conseil des gouvernements australiens)
DTS	Droit de tirage spécial
G7	Groupe des Sept (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni)
GAAP	<i>Generally accepted accounting principles</i> (Principes comptables généralement acceptés)
GST	<i>Goods and services tax</i> (taxe sur les biens et services)
IGA	<i>Intergovernmental agreement</i> (Accord intergouvernemental)
IGR	<i>Intergenerational Report</i> (Rapport intergénérationnel)
IPC	Indice des prix à la consommation
NCC	<i>National Competition Council</i> (Conseil national de la concurrence)
NCP	<i>National Competition Policy</i> (Politique nationale de la concurrence)
NCPP	<i>National Competition Policy Payments</i> (Subventions au titre de la politique nationale de la concurrence)
NRA	<i>National Reform Agenda</i> (Programme national de réforme)
NWI	<i>National Water Initiative</i> (Initiative nationale pour l'eau)
OCDE à 10	Groupe de pays utilisé pour comparaisons fiscales (Australie, Canada, Espagne, États-Unis, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse)
PBS	<i>Pharmaceutical Benefit Scheme</i> (Régime de prestations pharmaceutiques)
PIB	Produit intérieur brut
PMF	Productivité multifactorielle
R-D	Recherche-développement
RBA	<i>Reserve Bank of Australia</i> (Banque de réserve australienne)
RIB	Revenu intérieur brut
RNB	Revenu national brut
SPP	<i>Specific Purpose Payment</i> (dotations spécifiques)
TIC	Technologies de l'information et de la communication
USD	Dollar des États-Unis
VET	<i>Vocational education and training</i> (Enseignement et formation professionnels)

Table des matières

Résumé	9
Évaluation et recommandations	11
Chapitre 1. Le défi à court terme : gérer les fortes fluctuations des prix des matières premières	23
Performance macroéconomique récente	24
Politique monétaire	29
Perspectives à court terme	33
Politique budgétaire	35
Progrès dans la mise en œuvre de la réforme fiscale	46
Notes	51
Bibliographie	52
Annexe 1.A1. Simulations d'un choc de termes de l'échange au moyen d'un modèle du Trésor	54
Annexe 1.A2. Sensibilité de l'impôt sur les sociétés aux termes de l'échange	55
Chapitre 2. Enjeux structurels à long terme	57
Le contexte politique de la réforme : tirer le meilleur parti du fédéralisme budgétaire	58
Le principal enjeu à long terme : réagir au vieillissement	58
Comparaison avec les performances des autres pays de l'OCDE	59
Réduire l'écart de productivité	61
Accroître l'utilisation de la main-d'œuvre	65
L'enjeu budgétaire de long terme lié au vieillissement	67
Notes	73
Bibliographie	73
Annexe 2.A1. Progrès de la réforme structurelle	75
Chapitre 3. Les relations budgétaires entre niveaux d'administration	79
Le fédéralisme australien : principales caractéristiques	81
Répartition des compétences en matière de dépenses	90
Les dispositifs de financement des administrations infranationales	95
Stratégies de discipline budgétaire	102
Conclusions et recommandations	104
Notes	106
Bibliographie	109

Chapitre 4. Poursuivre les réformes des services d'infrastructure	111
On ne constate pas d'insuffisance générale du parc d'infrastructures	113
Les réformes des services d'infrastructure ont été très positives.	115
Garantir la neutralité concurrentielle du marché du transport de fret	117
Les marchés de l'énergie ne sont pas encore pleinement concurrentiels.	121
Il reste beaucoup à faire pour rendre l'approvisionnement en eau écologiquement viable.	123
Notes	128
Bibliographie.	128
Chapitre 5. Réformer les relations professionnelles	129
Le système de relations professionnelles évolue progressivement	130
Mise en œuvre de la loi <i>WorkChoices</i>	133
Évaluation de la loi <i>WorkChoices</i> et options pour la suite des réformes.	138
Résumé	145
Notes	146
Bibliographie.	146
Chapitre 6. Renforcer les incitations au travail	149
Accroître l'offre de travail des mères de famille et des parents isolés	150
Encourager les travailleurs âgés à rester en activité.	159
Notes	167
Bibliographie.	167
Glossaire	171
Encadrés	
1.1. Le cadre de la politique monétaire	31
1.2. Doit-on s'inquiéter de l'ampleur du déficit des opérations courantes?	34
1.3. La stratégie budgétaire à moyen terme	39
1.4. Mesures prévues dans le budget 2005/06	42
1.5. Mesures prévues dans le budget 2006/07	43
1.6. Recommandations concernant la politique budgétaire et la fiscalité.	51
2.1. Effet de l'éloignement géographique sur la productivité	61
2.2. Le <i>Future Fund</i>	69
2.3. Le <i>Pharmaceutical Benefits Scheme</i>	71
3.1. Répartition des compétences	82
3.2. La taxe sur les biens et services : taxe de la Fédération ou des États?	86
3.3. Les dotations spécifiques.	88
3.4. La péréquation budgétaire horizontale : principales caractéristiques	89
3.5. Répartition des compétences pour les soins de santé, l'éducation et la formation.	91
3.6. La controverse autour du déséquilibre budgétaire vertical	96
3.7. Péréquation budgétaire horizontale et efficacité économique : principaux éléments du débat	101
3.8. Le Conseil australien pour les emprunts : principales caractéristiques et réformes.	104
3.9. Recommandations pour l'amélioration des relations budgétaires entre niveaux d'administration	105

4.1. L'Initiative nationale pour l'eau	125
4.2. Recommandations relatives aux réformes essentielles en matière d'infrastructure	126
5.1. Le salaire minimum est-il élevé par comparaison avec les autres pays?	132
5.2. Une législation sur la protection de l'emploi moins rigoureuse pour les petites entreprises	139
5.3. Renforcer les incitations financières à l'acquisition de qualifications	144
5.4. Recommandations concernant la réforme des relations professionnelles	145
6.1. Mesures visant à améliorer l'accès aux services de garde d'enfants	157
6.2. Mesures visant à accroître les incitations financières à une retraite plus tardive	164
6.3. Recommandations en vue d'accroître le taux d'activité	166

Tableaux

1.1. L'Australie est un producteur important de métaux et de ressources minérales	25
1.2. Perspectives à court terme	33
1.3. Changements d'orientation ayant des répercussions fiscales importantes sur le budget 2005/06	42
1.4. Changements d'orientation ayant des répercussions fiscales importantes sur le budget 2006/07	43
1.A1.1. Simulation d'un choc sur les termes de l'échange par le modèle du Trésor	54
2.1. Pressions budgétaires à tous les niveaux administratifs dues au vieillissement de la population	68
3.1. États australiens : principales statistiques	82
3.2. Structure de la fiscalité des États et des collectivités locales	97
5.1. Le coût du travail au niveau du salaire minimum dans une perspective internationale	133
6.1. Structure des principales aides au revenu versées aux familles	152

Graphiques

1.1. Principaux indicateurs dans une perspective à long terme et internationale	24
1.2. Envolée des prix des matières premières	25
1.3. Taux de change réel et termes de l'échange	26
1.4. La croissance du revenu réel dépasse celle de la production réelle	26
1.5. L'envolée des prix des logements s'est achevée en douceur	27
1.6. Disparités régionales en matière de croissance	28
1.7. Évolution du marché du travail dans les États riches en ressources et dans le reste de l'Australie	29
1.8. Inflation globale et sous-jacente	30
1.9. Solde des balances courante et commerciale	34
1.10. Solde budgétaire des administrations publiques	36
1.11. Endettement net des administrations publiques	36
1.12. Écarts de revenu et de production réels	37
1.13. La composante cyclique des recettes fiscales	38
1.14. Les bonnes surprises budgétaires	40
1.15. Part de l'impôt sur les sociétés et termes de l'échange	40
1.16. Révision du solde budgétaire à l'horizon de quatre ans dans le budget de l'année suivante	41

1.17. Prévisions budgétaires de l'impôt sur les sociétés et des termes de l'échange . . .	44
1.18. Solde budgétaire des États	45
1.19. Comparaison des seuils d'application du taux supérieur d'imposition	47
1.20. Taux moyen de l'impôt sur le revenu pour un célibataire	48
2.1. Influence de l'évolution démographique sur la croissance du revenu par habitant	59
2.2. Décomposition de l'écart de PIB par habitant	60
2.3. Effets supplémentaires sur la croissance des revenus réels	60
2.4. Croissance de la productivité du travail sur les cycles de productivité	62
2.5. Niveau de formation par âge	64
2.6. Taux d'emploi	66
2.7. Les taux d'invalidité ont augmenté	67
2.8. Coût des ordonnances et ticket modérateur à la charge des patients relevant du régime spécial	72
3.1. Indicateurs de décentralisation : comparaison internationale	83
3.2. Décomposition des dépenses publiques par fonction et niveau administratif . . .	84
3.3. Sources de recettes fiscales	85
3.4. Le déséquilibre budgétaire vertical : comparaison avec d'autres fédérations	86
3.5. Transferts de l'administration centrale aux autres niveaux d'administration . . .	87
3.6. Impôts périodiques sur la propriété immobilière	98
3.7. L'impact de la péréquation budgétaire horizontale	100
4.1. Récemment, les volumes d'exportation de ressources ont été décevants	112
4.2. Évolution de l'investissement dans les infrastructures	114
4.3. Barrières juridiques à l'entrée	114
4.4. Indice de l'aptitude des infrastructures à soutenir l'activité économique	115
4.5. Tarifs de l'électricité pour les consommateurs industriels et résidentiels	116
4.6. Parts des modes de transport dans le transport intérieur de fret	120
5.1. Le salaire minimum fédéral dans une perspective internationale	131
5.2. Activité et chômage des travailleurs à faible niveau d'instruction	134
5.3. Incidence de l'emploi faiblement rémunéré et du salaire minimum	136
5.4. Indice synthétique de la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi . .	139
5.5. Rémunération nette et coût du travail au niveau du salaire minimum	141
5.6. Rémunération nette au niveau du salaire minimum dans une perspective internationale	142
5.7. Niveau d'instruction des jeunes adultes	143
6.1. Caractéristiques de l'emploi féminin	151
6.2. Ménages sans emploi : comparaison internationale	152
6.3. Taux d'imposition d'un célibataire et d'un second apporteur de revenu	153
6.4. Taux marginaux effectifs d'imposition des familles à faible revenu	154
6.5. Dépenses consacrées à l'accueil des jeunes enfants et coût des services	156
6.6. Âge effectif de départ à la retraite des travailleurs âgés de sexe masculin . . .	160
6.7. Inactivité masculine pour cause de maladie ou d'invalidité dans quelques pays de l'OCDE	161
6.8. Taux d'activité des bénéficiaires de prestations d'invalidité	161
6.9. Taux d'utilisation des prestations d'invalidité chez les femmes	165

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

La situation économique et les politiques de l'Australie ont été évalués par le Comité le 3 juillet 2006. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 12 juillet 2006.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par David Turner et Vassiliki Koutsogeorgopoulou sous la direction de Peter Hoeller.

L'Étude précédente de l'Australie a été publiée en février 2005.

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE (2005)

LE PAYS

Superficie (1 000 km ²)		Villes principales (mi-2004, milliers d'habitants)	
Totale	7 692	Sydney	4 225
Agricole (2004)	4 401	Melbourne	3 593
		Brisbane	1 778
		Perth	1 455
		Adelaïde	1 123

LA POPULATION

En milliers, 2004/05		Population active totale (millions)	10.55
Population (fin de période)	20 329	Population active civile occupée (en % du total)	
Accroissement naturel	127	Agriculture, sylviculture et pêche	3.6
Migration nette	110	Industrie et construction	21.0
Densité au km ²	2.6	Autres activités	75.3

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut (GDP)		Formation brute de capital fixe	
En milliards de AUD	929	En % du PIB	26.0
Par habitant (USD)	34 813	Par habitant (USD)	9 057

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

% du PIB, 2004		Consommation publique (% du PIB)	18.1
Dépenses courantes et dépenses en capital	35.0		
Recettes courantes	36.6		

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Sénat (sièges)		Chambre des représentants (sièges)	
Liberal Party of Australia	34	Liberal Party of Australia	74
Australian Labour Party	28	Australian Labour Party	60
National Party of Australia et Country Liberal Party	5	National Party of Australia	12
Autres	9	Autres	4
Total	<u>76</u>	Total	<u>150</u>

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : entre mi-2007 et janvier 2008

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (en % du PIB)	19.1	Importations de biens et services (en % du PIB)	21.1
Principaux biens exportés (en % du total)		Principaux biens importés (en % du total)	
Combustibles	25.6	Machines et matériel de transport	44.3
Matières premières	21.6	Autres produits manufacturés	25.3
Alimentation, boissons et tabac	15.6	Combustibles	11.1
Produits manufacturés	12.5	Alimentation, boissons et tabac	4.4
Machines et matériel de transport	9.5		

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien (AUD)		Unité monétaire par USD, moyenne des données journalières	
		Année 2005	1.313
		Juin 2006	1.352



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Australia 2006

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-aus-2006-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Le défi à court terme : gérer les fortes fluctuations des prix des matières premières », dans *OECD Economic Surveys: Australia 2006*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-aus-2006-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.